

République du TCHAD

Unité - Travail - Progrès

Organisation des Nations Unies

Coordination Résidente des activités
opérationnelles des Nations Unies
en République du TCHAD

**Plan cadre des Nations Unies
pour l'Aide au Développement
du TCHAD**

*Saisir les opportunités
de l'ère pétrolière*



UNDAF



Ndjaména 2005

Sommaire

PAGE DES SIGNATURES	4	Les catégories d'effets de programmes-pays attendus	13
LISTE DES SIGLES	6	2.2. Axe de coopération II: promotion de la gouvernance démocratique et économique	13
RESUME ANALYTIQUE	8	Les défis	13
Section I. Introduction	9	Les grandes lignes d'intervention et des stratégies de coopération	13
1.1 Contexte général du TCHAD	9	Les catégories d'effets de programmes-pays attendus	14
La situation économique et sociale	9	2.3. Axe de coopération III: restauration et sauvegarde des écosystèmes	14
L'ère pétrolière	9	Les défis	14
Le cadre de référence de l'UNDAF	10	Les grandes lignes d'intervention et des stratégies de coopération	15
1.2. Choix stratégique	10	Les catégories d'effets de programmes-pays attendus	15
Les domaines d'intervention	9	2.4. Axe de coopération IV : prévention et gestion des crises et des urgences	15
Prise en compte de la donne pétrolière	10	Les défis	15
Une meilleure coordination thématique	10	Les grandes lignes d'intervention et des stratégies de coopération	16
Partenariat élargi	11	Les catégories d'effets de programmes-pays attendus	16
La prise en compte du DRSP, des OMD, des approches droits de l'homme, genre et bonne gouvernance	11	2.5. Axe de coopération V : lutte contre le VIH/SIDA	16
Une programmation orientée sur les résultats	11	Les défis	16
Section II. Résultats stratégiques	11	Les grandes lignes d'intervention et des stratégies de coopération	16
2.1. Axe de coopération I : amélioration du capital humain	11	Les catégories d'effets de programmes-pays attendus	17
Les défis	11	Section III. Estimation des besoins de ressources	17
Les grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération	12		

Section IV. Mise en œuvre, arrangement de coordination, modalités de gestion	18	VI. ANNEXES	20
4.1 Mise en oeuvre	18	6.1 Matrice de résultats et de ressources	20
4.2 Arrangements de coordination	18	6.2 Cadre de suivi et évaluation	50
4.3 Modalités de gestion	19	6.3 Calendrier de suivi et évaluation	88
Section V. Suivi-Évaluation	19		
5.1 Mécanisme de suivi-évaluation	19		
5.2 Structure de suivi-évaluation...	19		

Déclaration de la Mission des Nations Unies en République DU TCHAD

Réaffirmant l'attachement des Nations Unies, à la paix, à la défense et à la promotion des

droits fondamentaux de l'homme ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes, et aux droits des enfants, Nous, membres de l'équipe du pays des Nations Unies, en République du TCHAD nous engageons à :

- Mettre en œuvre le pacte mondial pour la réalisation de la déclaration du Millénaire et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- Soutenir les efforts du gouvernement, de la société civile, des communautés de base et des opérateurs économiques qui visent la réduction de la pauvreté et l'élargissement des capacités des groupes les plus vulnérables à saisir des opportunités pour relever leur niveau de vie.
- Accompagner les efforts de promotion de la bonne gouvernance démocratique et économique afin de créer les conditions pour une large participation des populations, particulièrement les femmes aux choix de leurs représentants, aux prises de décision sur les questions qui concernent leur vie, à la gestion efficace du développement local.
- Appuyer les initiatives nationales et locales orientées vers la restauration et la préservation des ressources de la diversité biologique
- Contribuer à la mise en place de mécanismes appropriés pour la prévention des crises et la gestion des urgences
- Contribuer à réduire la propagation de la pandémie du VIH/SIDA et son impact sur les groupes les plus vulnérables, particulièrement les enfants et les femmes

En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat élargi à la société civile et aux autres acteurs du développement, nous nous attèlerons à :

- soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, ainsi que le changement de comportement en vue du relèvement de la situation des groupes les plus vulnérables, dont les femmes, les filles, les enfants.

Nous manifestons par le présent document notre ferme volonté d'apporter une réponse collective aux priorités nationales et d'obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration effective des conditions de vie de la population tchadienne.

Ont signé :

Noël TSHIANI
Représentant résident
Banque mondiale

Alice OUEDRAOGO
Directrice
BIT
(Yaoundé)

Mamoudou DIALLO
Représentant
FAO

Wayne CAMARD
Représentant résident
FMI

Mme Ana LIRIA-FRANCH
Représentante
HCR

Yao KASSANKOGNO
Représentant
OMS

Stefano PORETTI
Représentant
PAM

Bernard HADJADJ
Représentant
UNESCO
(Yaoundé)

Yacine DIALLO
Représentant
UNFPA

Stephen ADKISSON
Représentant résident
UNICEF

Kingsley AMANING
Coordonnateur Résident des Activités opérationnelles du Système des Nations Unies
Coordonnateur humanitaire
Représentant Résident du PNUD



Liste des sigles

ADH	Association des Droits de l'Homme
APD	Aide Publique au Développement
ARV	Antin Retro Viraux
BCG	Bacille de Cock et Guérin
BCR	Bureau Central de Recensement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BET	Boorkou-Ennedi-Tibesti
CBLT	Commission du bassin du Lac Tchad
CCA	Common Country Assessment
CFA	Communauté Financière Africaine
CEFOD	Centre d'Etude pour la Formation au Développement
CESRAP	Cellule de Suivi de la Réforme de l'Administration Publique
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNRT	Caisse Nationale de Retraite au Tchad
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNUCED	Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CONFEP	Conseil National pour l'Education et la Formation en liaison avec l'Emploi
DAS	Direction des Affaires Sociales
DERA	Direction des Etudes et de la Recherche Agronomique
DP	Direction de la Programmation
DTC	Diptérie, Tétanos, Coqueluche
DSA	Direction des Statistiques Agricoles
DISIS	Division du Système d'Information Sanitaire
ECOSIT	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EIMT	Enquête à Indicateurs Multiples au Tchad
FAO	Food and Agriculture Organisation
FMI	Fond Monétaire International
FOSAP	Fonds de Soutien aux Activités de Population
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
HCND	Haut Commissariat National de Déminage
IDE	Investissement direct étranger
INSEED	Institut National de la statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IPPTE	Initiative Pays Pauvre Très Endetté
IO	Infections Opportunistes
MASF	Ministère de l'Action Sociale et de la Famille
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MIAT	Ministère de l'Intérieur et de l'Administration Territoire
ME	Ministère de l'Elevage
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MPDC	Ministère du Plan, du développement et de la Coopération
MSP	Ministère de la Santé Publique
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARC	Programme d'Appui au Renforcement des Capacités
PASS	Programme d'Appui aux Services de Santé
PDAA	Programme de Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDR	Plan intégré de développement rural
PMA	Pays Moins avancés
PNAE	Programme national pour l'environnement
PNB	Produit National Brut
PNLS	Programme National Lutte Contre le SIDA
PNSCA	Programme national complet de sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTME	Prévention de la transmission mère-enfant
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDEA	Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement
SECADEV	Secours Catholique pour le Développement
SENAREC	Secrétariat National du Renforcement des Capacités
SFDE	Sage-femme diplômée d'Etat
SIDA	Syndrome Immuno-Déficience-Acquis
SNBG	Stratégie nationale de bonne gouvernance
SNRP	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
SNU	Système des nations Unies
STEE	Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité
UNDAF	United Nations Development Assessment Framework
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
URCOPEC	Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit
UST	Union des Syndicats du Tchad
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VRD	Voiries et réseaux divers

Résumé analytique

Ce deuxième Plan-Cadre pour l'Aide des Nations Unies au Développement (UNDAF en anglais¹) intervient dans un contexte où la République du Tchad est autant confronté à des défis liés à une pauvreté croissante qu'elle se trouve en face d'opportunités de développement grâce aux revenus accrus tirés du pétrole. Ce constat a été établi dans le Bilan commun de Pays (CCA en anglais²) élaboré en 2004 par les Agences du Système des Nations Unies selon les principes des droits humains. L'approche par les droits a permis d'identifier les titulaires de ces droits ainsi que les détenteurs de l'obligation de les satisfaire. Il a été ainsi possible d'évaluer leurs capacités respectives de revendication et de responsabilisation.

L'analyse a été conduite à chaque maillon de la chaîne de facteurs causant la pauvreté au Tchad et a montré que celle-ci était déterminée par des causes diverses dont l'insécurité alimentaire, les maladies, l'inaccessibilité aux services sociaux de base ; les faiblesses de la gouvernance démocratique et économique, ainsi que les contraintes dirimantes liées à la dégradation tendancielle du contexte politique, économique, et environnemental.

Le Bilan commun a également mis en exergue la ferme volonté du peuple tchadien de se prendre en charge, une volonté traduite en priorités nationales de développement contenues dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Au regard de ces priorités, les agences du Système des Nations Unies (SNU) ont élaboré le présent UNDAF en vue de donner une réponse articulée aux principaux défis qui se posent au pays. Leur stratégie globale de coopération consiste à aider le pays à saisir les opportunités de l'ère pétrolière et jeter les bases d'un développement humain durable. Cinq domaines prioritaires ont été considérés comme décelant le plus de potentialités d'un tel développement, à savoir : (i) le capital humain ; (ii) la bonne gouvernance démocratique et économique ; (iii) la restauration et la sauvegarde

des écosystèmes ; (vi) la prévention et la gestion des crises ; (v) la lutte contre le VIH/SIDA

Les changements de comportement ou les capacités nationales créés ou renforcés dans ces différents domaines constituent ainsi les cinq résultats ou effets visés dans le présent l'UNDAF, au sens où leur réalisation par le SNU contribuera à atteindre des priorités nationales et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Plus précisément, il est attendu de l'intervention du SNU de réaliser cinq objectifs stratégiques ou effets UNDAF : (i) le premier consiste à mettre les catégories sociales les plus démunies en mesure d'améliorer leurs conditions de vie ; (ii) le deuxième objectif stratégique vise à faire bénéficier les populations et les organisations de la société civile du concours des agences du SNU qui les amène à participer et contrôler la gestion des affaires publiques ; il vise par ailleurs à créer un environnement social, économique, politique et légal qui suscite une dynamique d'auto-développement et garantit le respect et l'expression des droits humains ; (iii) le troisième objectif stratégique vise une gestion améliorée des ressources naturelles et des écosystèmes ; (iv) le quatrième objectif stratégique ou effet UNDAF consiste à créer les conditions qui permettent aux acteurs sociaux de mieux gérer les situations de crise et d'urgences ; (v) le dernier objectif stratégique de l'UNDAF concerne la pandémie du SIDA dont on cherche à stabiliser la prévalence à son niveau actuel à défaut d'inverser sa tendance à la hausse.

La mise en oeuvre de l'UNDAF nécessitera de développer des partenariats multiples avec des acteurs nationaux ou internationaux dont les rôles sont décrits dans la matrice des résultats en annexe. Cette pratique d'agir ensemble est renforcée dans le cadre du présent UNDAF en ce qui concerne les agences du SNU. La matrice des résultats décrit en effet les modalités de programme retenues par les agences sous forme d'élaboration des politiques ou d'actions communes d'appui au gouvernement. A cet effet, il est proposé de procéder à des regroupements thématiques qui évitent les saupoudrages, les double-emplois ou les actions discontinues.

¹ UNDAF est le sigle pour United Nations Development Assistance Framework.

² CCA est le sigle anglais pour Common Country Assessment

Le volume de ressources nécessaire à la mise en œuvre de l'UNDAF est estimé à près 850 millions de dollars américains. La part mobilisée sur les fonds propres des Agences du Système des

Nations Unies s'élève à 350 millions de dollars américains, soit près de 40% du coût total. Autrement dit, 60% environ du financement est à rechercher hors système.

Section I. Introduction : le processus de l'UNDAF 2006-2010

A. Le contexte général

Une situation sociale préoccupante

La pauvreté au Tchad se manifeste sous de formes multiples. Plus de deux personnes sur trois se situent en dessous du seuil international de pauvreté d'un dollar par tête. Si la proportion de la population souffrant de malnutrition est de 32 % et très proche de l'objectif du millénaire de 29 %, celle de la population n'atteignant pas le minimum calorique est par contre préoccupante à 44,2 %. Les taux de mortalité infanto juvénile et maternelle sont parmi les plus élevés au monde se situant respectivement à 194 pour mille et 827 pour 100.000 naissances vivantes. Une proportion de 31,3 % seulement de la population a accès à l'eau potable. Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 56,6 % dans l'ensemble, mais il baisse pour les filles à moins de 40 % au primaire, à près de 20 % dans le secondaire et à moins de 15 % dans le supérieur. La séroprévalence au VIH/SIDA est estimée à 5,2 pour cent de la population sexuellement active en 2003. Cette situation place le pays parmi les nations à faible développement humain avec un IDH de 0,379 en 2002 soit le 167ème rang mondial sur 177 pays. L'analyse faite dans le CCA associe ces manifestations à une chaîne de causalités allant des facteurs de risques jusqu'aux causes structurelles en passant par les facteurs de vulnérabilité et les causes de base liées à l'inadéquation des réponses politiques et programmatiques données jusqu'ici à la problématique de la pauvreté.

Un environnement économique peu porteur

Le caractère inhibant de l'environnement économique au Tchad est considérée dans le CCA comme l'un des facteurs les plus déterminants de la vulnérabilité à la pauvreté aux côtés d'autres facteurs tels que le climat permanent d'insécurité ou la détérioration des écosystèmes et des conditions sociales de certains groupes défavorisés

(femmes, enfants, ...). En effet, la situation économique a été particulièrement défavorable ces dix dernières années au Tchad et n'a donc pas permis entre autres de créer emplois, richesses et revenus. Jusqu'en 1999, la croissance a rarement excédé de plus d'un point le taux d'accroissement annuel de la population de 2,5%.

L'ère pétrolière

Des perspectives prometteuses de sortie de crise existent et résident surtout dans l'exploitation des ressources pétrolières qui va doubler les ressources budgétaires du pays avec des retombées positives sur la croissance de l'économie du Tchad et les conditions sociales de ses populations. En effet, tirée par les investissements pétroliers, l'économie tchadienne connaît une croissance évaluée à 9,3% et 9,5% respectivement en 2002 et 2003. On estime à 35,9% le taux de croissance du PIB réel en 2004 qui a été propulsé par l'exploitation et l'exportation du pétrole. Ce taux se stabilisera à 4% en moyenne dans la période 2005-2020.

C'est en cela que réside l'un des principaux défis lancés au pays, car les retombées positives de l'exploitation pétrolière dépendent de sa capacité à transformer les revenus pétroliers en investissements publics efficaces qui créent des capacités de production et de consommation dans le pays. La stratégie globale du présent UNDAF est fondée justement sur cette perspective d'aider le pays à relever le défi de l'ère pétrolière pour saisir l'opportunité offerte par le pétrole et jeter les bases d'un développement humain.

Le cadre politique de référence de l'UNDAF

Le tableau décrit ci-dessus a été clairement mis en exergue dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP). Une vision à 2015 y est formulée pour améliorer le capital humain et créer les meilleures conditions de

l'épanouissement de l'Homme tchadien, dans un environnement protégé et sain, où les services sociaux de qualité sont assurés et les Droits de l'Homme sont respectés, et la sécurité alimentaire garantie. Les priorités nationales définies dans la SNRP s'articulent autour de cinq pôles : (i) la promotion de la bonne gouvernance, notamment par la consolidation de l'Etat de droit, et le renforcement des capacités de la société civile ; (ii) le maintien d'une croissance forte et soutenue, notamment par la mise en valeur des sources de croissance, la promotion du secteur privé, et le développement du secteur prioritaire des infrastructures ; (iii) l'amélioration du capital humain, (iv) l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, (v) la restauration et sauvegarde des écosystèmes.

L'UNDAF inscrit dans cette vision globale les actions du système des Nations Unies qui s'engage à participer à son atteinte, sous la conduite du Gouvernement, dans le cadre d'un appui coordonné et cohérent des agences pour un plus grand impact sur l'amélioration des conditions des plus démunis. La pertinence des domaines d'actions retenus dans l'UNDAF est également justifiée pour leur cohérence avec les Objectifs du Millénaire et les conclusions du Bilan Commun de Pays (CCA) établi par le Système des Nations Unies en 2004. En effet, au terme d'un diagnostic complet et participatif sur la situation politique et socio-économique du Tchad basé sur l'approche droits humains, trois domaines prioritaires pour l'assistance du SNU ont été identifiés dans le CCA à savoir : (i) l'amélioration de l'accessibilité aux biens et services sociaux de base ; (ii) l'assainissement de l'environnement socio-économique et physique ; (iii) le renforcement des capacités de réponse à la pauvreté humaine.

B. Les choix stratégiques

Un nombre limité de domaines d'intervention

Les trois domaines prioritaires de concentration identifiés dans le CCA ont été précisés pour une meilleure référence aux objectifs nationaux ceci de manière participative au cours de la retraite d'identification des priorités de l'UNDAF tenue en juin 2004 avec toutes les parties prenantes à l'UNDAF : gouvernement, SNU, société civile y compris le secteur privé et partenaires au développement. Une quatrième priorité sur la gestion et la prévention des crises a été retenue par les participants à la retraite pour

mieux préparer la nation et le SNU à affronter les crises telle que celle provoquée à l'EST du Tchad par le conflit du Darfour soudanais. Sur la base des drafts des matrices de résultats élaborés à cette retraite, les groupes thématiques à composition multipartite ont formulé des effets UNDAF, proposé des stratégies de coopération et confectionné des chaînes de résultats préparant les matrices UNDAF. C'est au cours de ces travaux thématiques qu'il s'est avéré nécessaire de mettre en exergue la lutte contre le VIH/SIDA comme cinquième priorité de l'UNDAF au regard de la propagation de cette pandémie dans le pays.

En définitive, l'UNDAF articule autour de la stratégie globale mentionnée ci-dessus, cinq principaux domaines d'actions pour le Système des Nations Unies au TCHAD, à savoir : (i) renforcer les capacités de développer le capital humain ; (ii) créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et économique ; (iii) mettre en place les capacités de protéger les écosystèmes ; (iv) mettre en place des capacités de prévenir et de gérer la résurgence des crises et des catastrophes ; (v) lutter contre le VIH/SIDA

Prise en compte de la donne pétrolière

L'UNDAF devait intégrer l'avènement de l'ère pétrolière qui atténue la contrainte financière du Tchad et lui offre des opportunités d'avancer dans la voie du développement humain. La stratégie globale du présent UNDAF est fondée justement sur cette perspective d'aider le pays à tirer profit de cette donne pétrolière. En plus des réformes qui élargissent les capacités d'absorption des administrations, il s'agit pour le SNU d'appuyer la conception des stratégies de développement dans les secteurs où évoluent les pauvres et la traduction de ces stratégies en des programmes qui sont exécutés sur financement des ressources pétrolières dans une optique de réduction de la pauvreté. Le SNU aidera également le pays à mobiliser des ressources additionnelles pour faire face aux immenses besoins de développement que ne couvriront pas les revenus du pétrole.

Meilleure coordination thématique

Les avantages tirés du processus largement participatif de l'élaboration de l'UNDAF et des travaux en groupes thématiques, ont amené le SNU à prévoir, à l'instar de l'ONUSIDA, un système de coordination thématique structurée autour des domaines suivants : éducation, santé, sécurité alimentaire, gouvernance, protection, gestion des crises, restauration des écosystèmes. Leurs mandats seront d'une part d'identifier les

opportunités de programmation conjointe, et d'organiser d'autre part la concertation et le dialogue sur les stratégies et les politiques sectorielles.

Partenariat étendu

L'UNDAF a été élaboré et sera mise en œuvre sur la base d'un partenariat dynamique mettant à contribution différents acteurs (communautés, entités décentralisées, société civile ; donateurs, bailleurs) sous le leadership du Gouvernement. Le Gouvernement veillera également à la coordination de ce partenariat pour assurer une meilleure articulation de l'UNDAF

avec les autres programmes de coopération et la Stratégie Nationale de réduction de la pauvreté.

Une programmation axée sur les résultats

Le souci de produire des effets mesurables et qualifiables dans la vie des populations, particulièrement celle des femmes, des enfants, des victimes des conflits et des catastrophes impose le recours à l'approche de gestion axée sur les résultats. Elle facilite la complémentarité et la synergie d'actions qui permettent aux agences de développer des réponses appropriées et cohérentes aux demandes effectives et réelles des populations.

Sections II. Les résultats stratégiques

Saisir les opportunités de l'ère pétrolière pour permettre au TCHAD de mieux affronter les défis de croissance et de l'amélioration de son capital humain a été l'un des déterminants clés qui ont amené le SNU à formuler des options stratégiques en matière de coopération pour les cinq ans à venir. Ces options sont faites en combinant plusieurs éléments ; (i) les mandats des agences résidentes et non-résidentes ; (ii) la contrainte de ressources disponibles face aux besoins énormes dans tous les domaines ; (iii) la nécessité de prendre en charge des groupes vulnérables prioritaires que sont les enfants, les femmes, entre autres par la vulgarisation des approches genre, droits de l'homme et gouvernance, telles que recommandées dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté ; (iv) la réalisation des résultats significatifs et utiles grâce à l'action concertée et directe du SNU en complémentarité avec les autres partenaires au développement du pays ; et (v) la contribution des résultats attendus à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Tous ces facteurs ont conduit le SNU à retenir en accord avec le Gouvernement cinq axes de coopération : (i) l'amélioration du capital humain ; (ii) la gouvernance démocratique et économique ; (iii) la restauration et sauvegarde des écosystèmes ; (iv) la gestion des crises et d'urgences et (v) la lutte contre le VIH/SIDA.

A. Axe de coopération : amélioration du capital humain

Les défis

Le Bilan Commun de Pays a identifié les cinq principales formes sous lesquelles se manifeste la pauvreté humaine au TCHAD : faim, malnutrition, mortalité, morbidité, insalubrité et déscolarisation. Comme on l'a mentionné ci-dessus, le CCA associe ces manifestations d'abord à des causes immédiates ou facteurs de risques tels que la pauvreté monétaire, l'insécurité alimentaire, la consommation d'aliments à faible valeur nutritive, l'inaccessibilité à des services sociaux de base en matière de santé, d'éducation et d'assainissement. C'est pour contribuer à atténuer significativement ces facteurs de risque que le SNU et le gouvernement ont retenu les appuis des agences inscrits dans ce premier axe de coopération de l'UNDAF

Dans la SNRP, l'axe sur l'amélioration du capital humain porte principalement sur la santé et l'éducation /formation pour lesquelles, les objectifs sont d'assurer un accès plus large, plus équitable respectivement aux services sanitaires de base et de qualité » ainsi qu'à un système éducatif plus performant. Ceci s'inscrit dans les stratégies de « Santé Pour Tous sur un horizon aussi rapproché que possible » et de l'école pour tous à 2015. Les autres domaines de coopération inclus dans ce premier axe de l'UNDAF sont repris dans la SNRP sur d'autres axes portant notamment sur : (i) l'accroissement durable de la production rurale par une croissance soutenue de la production agricole et le développement de filières émergentes ; (ii) l'amélioration des conditions des groupes vulnérables par la création des bases d'une expansion continue des opportunités économiques et de l'équité dans l'accès à celles-ci.

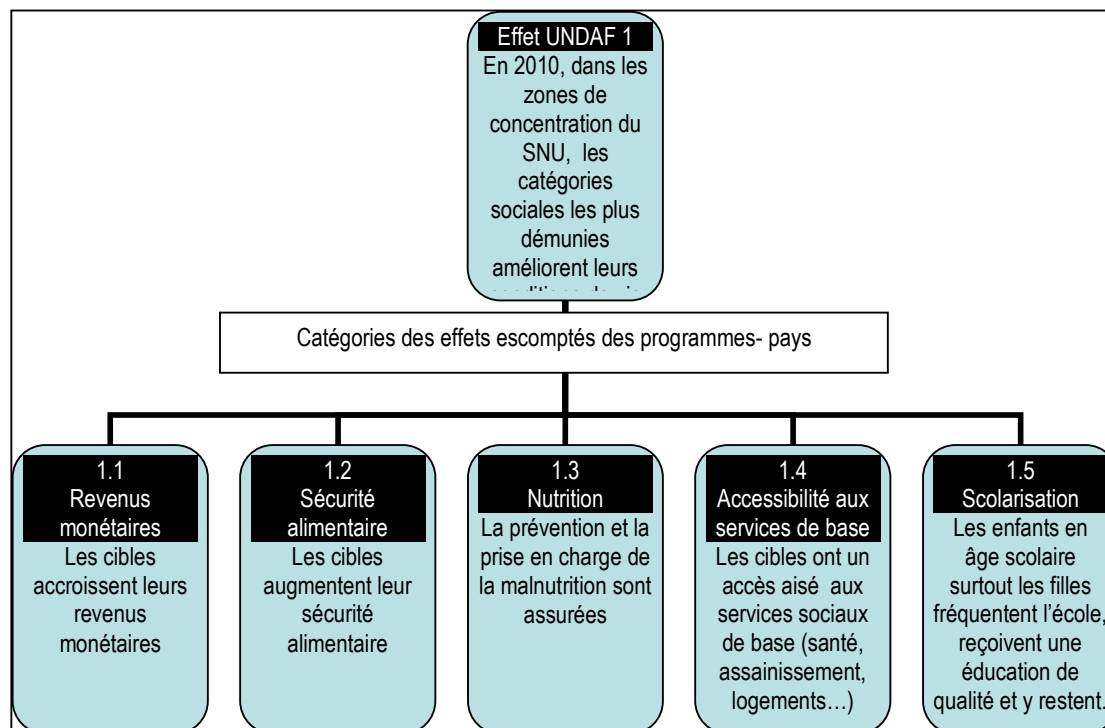
Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

L'apport du SNU et de ses partenaires pour inverser la situation du capital humain d'ici à 2010 est de faire en sorte qu'à terme, dans les zones d'intervention du SNU, les catégories sociales les plus démunies améliorent leurs conditions de vie. Pour atteindre cet objectif, les agences du SNU s'engagent à mettre des programmes de coopération avec des objectifs spécifiques ou effets de programme visant cinq modalités de changements susceptibles d'améliorer le capital humain dans le contexte tchadien. L'articulation de ces objectifs global et spécifiques est illustré à la figure 1 ci-dessous.

Ce premier axe de coopération fédère la plupart des agences du SNU résidentes et non résidentes dont les programmes aideront à : (i) appuyer les systèmes de production et de commercialisation à la base notamment les coopératives (Banque mondiale, BIT, FAO, HCR, PNUD); (ii) améliorer la disponibilité des

aliments en quantité et en qualité suffisantes en appuyant notamment la maîtrise des techniques de production et transformation des aliments, ainsi que ceux de prévention et de prise en charge des cas de malnutrition sévère (FAO, HCR, PAM, UNICEF); (iii) lutter contre les maladies courantes et améliorer le taux de couverture des services de santé primaire et de la reproduction, (Banque mondiale, HCR, OMS, UNFPA, UNICEF) ; (iv) améliorer l'accessibilité à l'eau, au logement et aux services d'assainissement (Banque mondiale, PNUD); (v) améliorer l'accessibilité à l'école, étendre la carte scolaire et les capacités d'accueil au primaire (Banque mondiale, HCR, PAM, UNFPA, UNESCO, UNICEF). Ces appuis comprennent le développement des capacités institutionnelles et des bénéficiaires, des incitations par des dotations multiformes pour renforcer des systèmes de production, améliorer le cadre de vie et rendre plus adéquate l'offre des services sociaux de base en matière d'éducation, d'assainissement et de santé préventive.

Figure 1. Amélioration du capital humain : chaîne de résultats, effets de programmes





B. Axe de coopération : promotion de la bonne gouvernance démocratique et économique

Les défis

L'inadéquation des réponses stratégiques et programmatiques a été mise en exergue dans le CCA comme le facteur principal à la base de la pauvreté humaine au Tchad. Ce facteur est en grande partie lié aux faiblesses de la gouvernance démocratique et économique révélées par des contre-performances en matière de participation à la gestion de la chose publique, d'efficacité dans la gestion des ressources publiques, ou la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement. L'analyse faite dans le CCA considère cependant que ces faiblesses et contre-performances sont elles-mêmes liées à des contraintes structurelles telles que la fragilité chronique de la paix et de la sécurité, le déficit structurel de la gouvernance démocratique, la baisse tendancielle du taux de croissance économique, la diminution de l'APD et de l'IPD, les difficultés chroniques d'intégration globale et régionale. Autant de facteurs qui diminuent la capacité de réponses à la pauvreté humaine et qui doivent être pris en charge pour améliorer ces réponses. Ceci justifie l'inclusion de dans l'UNDAF de cet axe de coopération sur la gouvernance démocratique et économique.

Il importe de souligner que cet axe est en cohérence avec la SNRP dont un des piliers porte sur la promotion de la bonne gouvernance démocratique et économique, par des réformes visant (i) l'approfondissement de la démocratie et la consolidation de l'Etat de droit par la déconcentration et la décentralisation ; (ii) l'assainissement du cadre macroéconomique par la maîtrise des dépenses publiques et l'accroissement des capacités d'absorption des ressources, ceci pour renforcer la protection des personnes vulnérables et améliorer l'environnement des affaires et promouvoir l'auto - développement.

Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

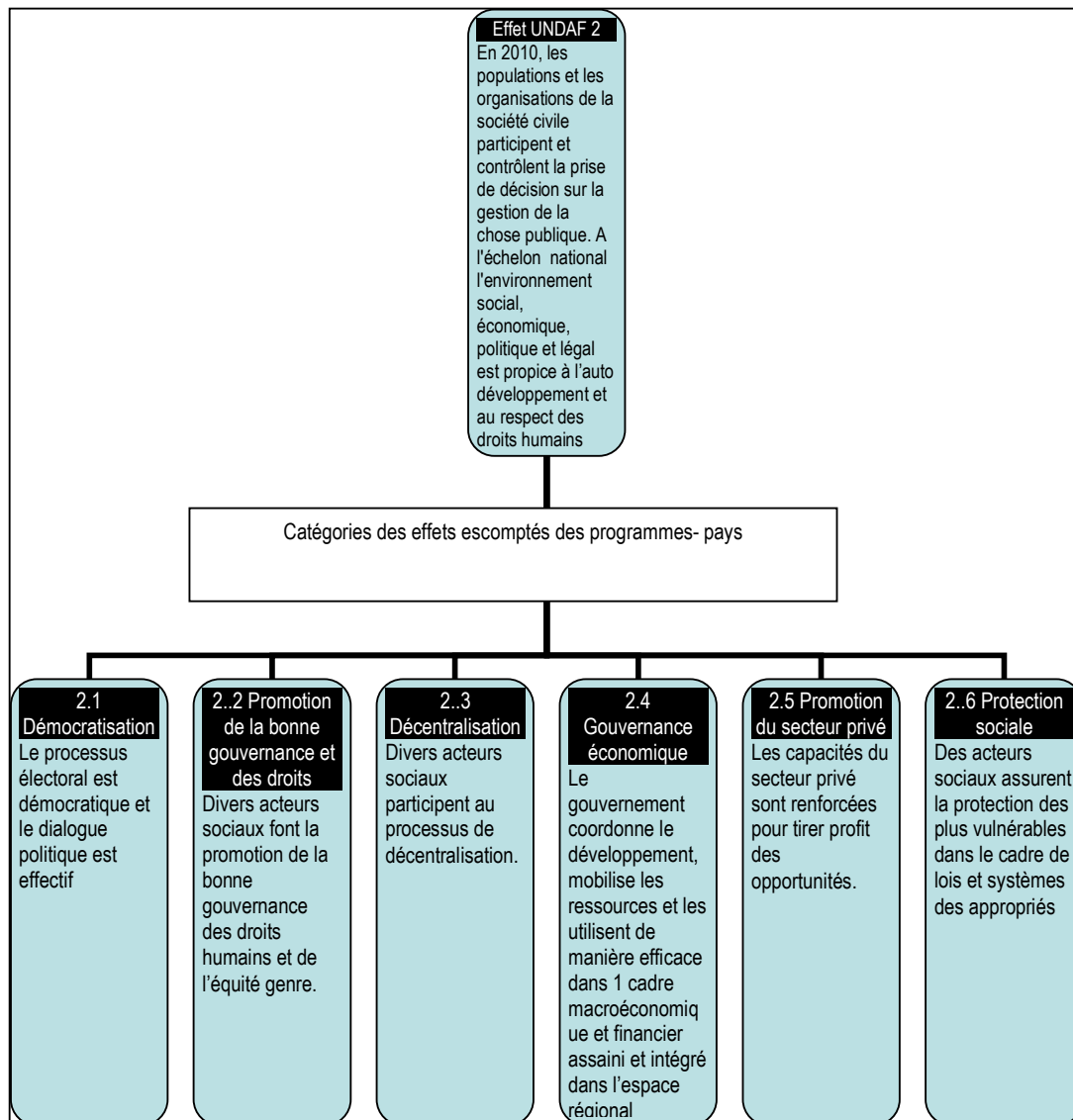
Pour la période 2006—2010, le SNU inscrit la promotion de la bonne gouvernance

démocratique et économique dans son agenda. L'objectif est de faire en sorte que les populations et les organisations de la société civile bénéficient du concours du SNU et de ses partenaires participent et contrôlent équitablement le processus de prise de décision concernant le développement et la gestion de la chose publique; et qu'à l'échelon national, l'environnement social, économique, politique et légal crée une dynamique d'auto-développement et garantit le respect et l'expression des droits humains. Pour réaliser cet objectif, les programmes-pays des agences se proposent de produire des effets spécifiques visant à opérer six ordres de changements dans la promotion de la gouvernance démocratique et économique tels que schématisé à la figure 2 .

Plusieurs agences résidentes et non résidentes contribueront à réaliser cet objectif sur la promotion de la gouvernance par l'appui en partenariat aux actions ci-après: (i) la promotion de la démocratisation et de la participation (PNUD); (ii) la promotion de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, du genre par tous les acteurs (BIT, HCR, PNUD, UNESCO UNFPA, UNICEF); (iii) la décentralisation (Banque mondiale, HCR, PNUD); (iv) la coordination du développement, de la mobilisation et de l'utilisation des ressources facilitant l'intégration régionale (Banque mondiale, FAO, FMI, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF); (v) la dynamisation des acteurs économiques en préparation à la croissance hors pétrole (BIT, HCR); (vi) la protection sociale des plus vulnérables (BIT, HCR, UNFPA, UNICEF).

La stratégie de coopération pour le Système des Nations Unies est donc de fournir un appui technique aux structures nationales ainsi qu'aux communautés pour aider à intégrer dans leur approche la bonne gouvernance et les droits de l'homme.

Figure 2. Bonne gouvernance démocratique et économique : chaîne de résultats, effets,



C. Axe de coopération : restauration et sauvegarde des écosystèmes

Les défis

La dégradation croissante de la biodiversité et des écosystèmes tchadiens est qualifiée dans le CCA comme un des facteurs importants de vulnérabilité à la pauvreté. En effet, un environnement dégradé expose aux maladies et influe négativement sur la productivité agricole aggravant de ce fait la problématique de la faim et de la croissance évoquée ci-dessus. La dégradation continue des écosystèmes revêt un caractère

structurel du fait notamment de l'enclavement géographique du Tchad associé au changement climatique du régime des pluies depuis la période humide de 1950-1973. A défaut de donner une réponse à ces contraintes structurelles, le SNU s'engage dans cet axe de coopération de l'UNDAF à appuyer le gouvernement dans la résolution des causes de dégradation de l'environnement liées aux faiblesses institutionnelles et à des pratiques socio-économiques inadaptées. Ce souci le SNU le partage avec le Pays qui dans la SNRP considère la gestion des ressources naturelles comme un déterminant majeur de l'amélioration des conditions de vie des populations. D'ici à 2015, il prévoit le renforcement du cadre réglementaire et

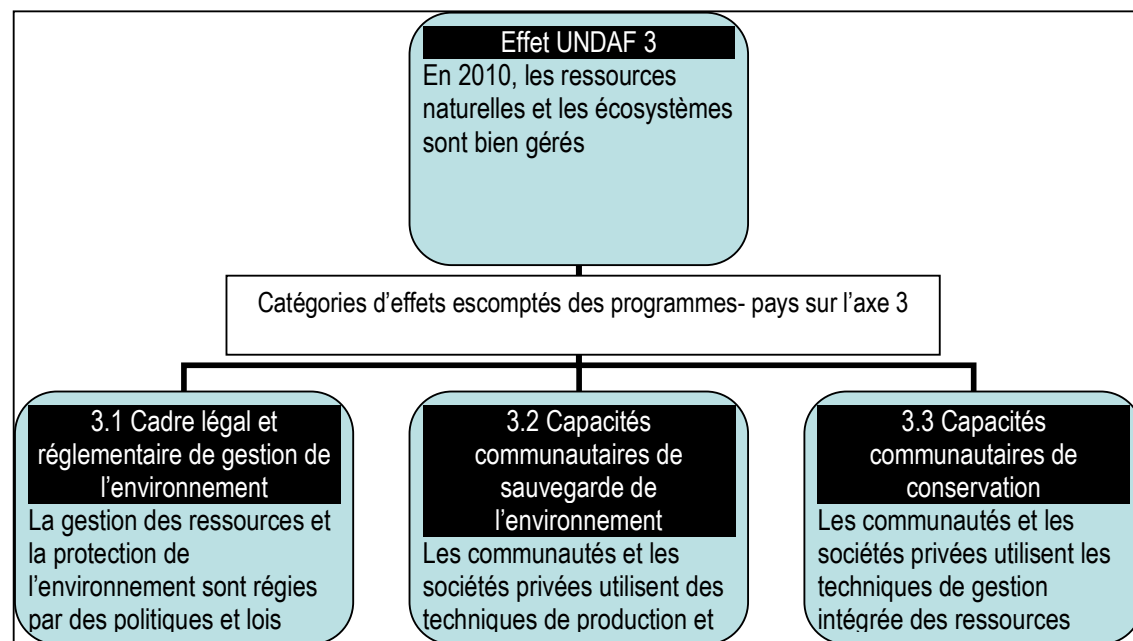
des capacités de gestion des ressources naturelles ainsi que l'amélioration de la gestion de l'énergie.

Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

L'objectif de l'action du SNU sur cet axe de coopération est de faire en sorte que les ressources naturelles et les écosystèmes soient mieux gérés à l'horizon 2010. Les agences impliquées sur cet axe de coopération se proposent de produire des résultats spécifiques recherchant trois types de changement dans la gestion des ressources par le pouvoir central et les communautés tel que l'illustre la figure 3.

Sur cet axe de coopération, différentes agences en partenariat avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux se sont engagées à fournir l'appui dans les actions ci-après : (i) la formulation du cadre légal et normatif, des mécanismes de planification, et de suivi-évaluation de la gestion des ressources naturelles (FAO, FMI, HCR, PNUD) ; (ii) le renforcement des capacités des communautés et des sociétés privées en matière de sauvegarde des écosystèmes et de conservation des ressources naturelles (Banque mondiale, FAO, HCR PNUD, UNESCO).

Figure 3. Restauration et sauvegarde des écosystèmes : chaîne de résultats et effets,



D. Axe de coopération : Anticipation et gestion de crises et d'urgence

Les défis

Au TCHAD, l'insécurité publique constitue un problème de développement et de société. Elle prend plusieurs aspects (actes isolés de criminalité, conflits interethniques ou inter communautaires, catastrophes liées aux aléas naturels ou aux conflits armés) avec des conséquences qui nuisent à la libre circulation des personnes et des biens, découragent le

développement des affaires, sapent l'autorité de l'Etat et entretiennent les tensions sociales. L'insécurité se transforme souvent en drames humanitaires avec l'afflux massif des réfugiés et de déplacés. Elle a aussi une dimension transfrontalière particulièrement à l'Est et au Sud du pays. C'est justement les leçons tirées des conséquences du conflit soudanais sur l'Est du Tchad qui justifie l'inscription dans l'UNDAF de ce quatrième axe de coopération sur la prévention

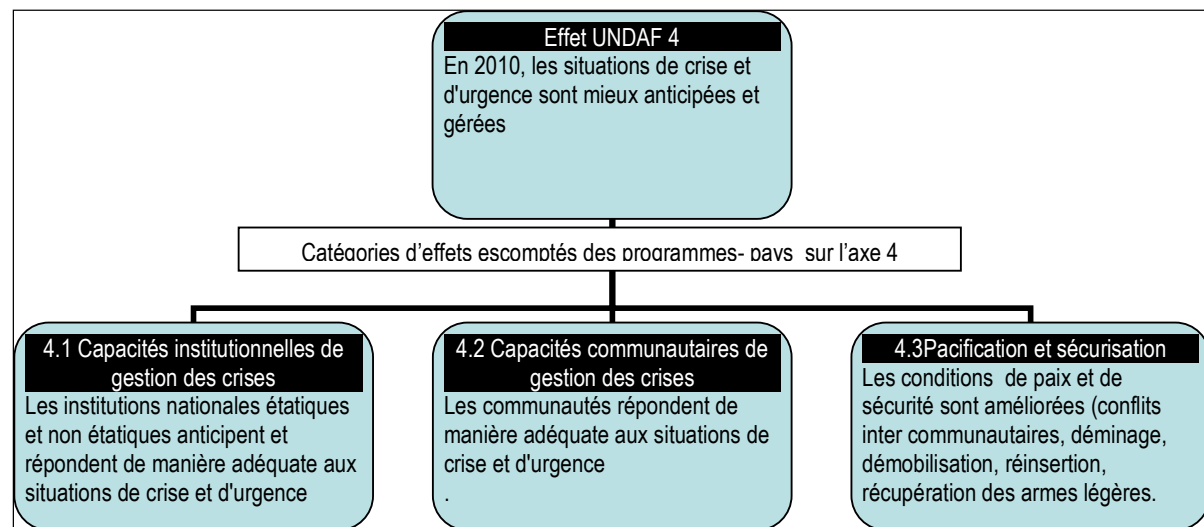
et la gestion des crises et des urgences. Il s'agit pour le gouvernement, appuyé par les agences du SNU, de donner des réponses coordonnées aux différentes causes de l'insécurité dont les principales sont la forte pression exercée par les hommes et le bétail sur les ressources naturelles, la prolifération d'armes de guerre et leur détention illégale.

Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

Dans ce domaine de coopération, l'objectif stratégique du Système des Nations Unies est que les crises et les urgences soient mieux gérées en

2010. les agences du SNU s'engagent à assigner à leurs programmes des objectifs spécifiques ou effets traduisant trois types de changements dans l'anticipation et la gestion des crises et des urgences au Tchad tels qu'illustrés à la figure 4. Des agences et leurs partenaires se proposent d'apporter des appui sur les axes ci-après: (i) le renforcement des mécanismes institutionnels et communautaires de prévention et de gestion des crises (Banque mondiale, FAO, HCR, OMS, PAM, PNUD, UNESCO); (ii) la pacification et la sécurisation par le déminage, la démobilisation, la réinsertion et la récupération des armes légères (Banque mondiale, HCR, PNUD, UNICEF).

Figure 4 Anticipation et gestion des crises et d'urgence : chaîne des résultats, effets et extrants



E. Axe de coopération : lutte contre le VIH/SIDA

Les défis

La pandémie du VIH/SIDA se présente au TCHAD comme l'un des grands défis pour les dix années à venir. La prévalence du VIH se situe entre 4% et 10% en milieu rural et urbain. La propagation du VIH est surtout liée à la faiblesse qualitative ou quantitative des programmes de prévention et de prise en charge globale des malades du SIDA et des orphelins et enfants vulnérables. L'impact du VIH/SIDA en milieu rural notamment en termes de réduction des capacités productives n'est pas connu. La persistance du déni du VIH/SIDA, de la stigmatisation et de discrimination des personnes

vivant avec le VIH/SIDA ne permet pas une prise en charge optimale des PVVIH.

La faible visibilité de la réponse nationale est très caractéristique et imputable à la faiblesse de la coordination nationale, et à l'insuffisance de la participation multisectorielle et décentralisée. Bien qu'impliquée dans la lutte, la société civile n'a pas les capacités et les ressources adéquates pour avoir un impact significatif sur la propagation du VIH/SIDA.

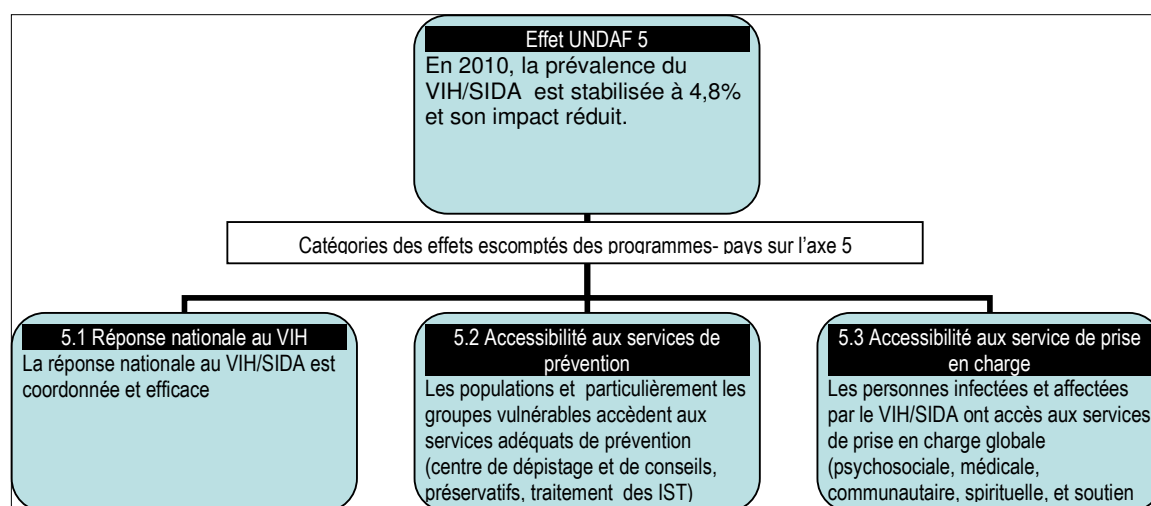
La lutte contre le VIH/SIDA est traitée dans la SNRP sur l'axe de l'amélioration du capital humain. Il est indiqué qu'en plus de la prévention, le gouvernement s'engage à mener des actions de prise en charge des malades et victimes du VIH/SIDA, y compris l'accès aux anti-retroviraux

Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

Le SNU s'engage à contribuer à la stabilisation de la prévalence de la maladie à 4,8% d'ici 2010. Les types de changements spécifiques que les agences se proposent de produire avec leurs programmes respectifs sont schématisés à la figure 5. Elles appuieront le renforcement du leadership national, assisteront les groupes vulnérables prioritaires de l'ensemble des bénéficiaires des projets financés (jeunes, femmes, professionnels de santé, détenus, filles libres et mousso, migrants et routiers, réfugiés et populations hôtes) en facilitant leur accès aux services adéquats de prévention. Les agences soutiendront la prise en charge globale (psychosocial et médical) des personnes infectées et assurera un soutien socio-économique aux personnes infectées et affectées.

Sur le plan légal et réglementaire, les agences du SNU soutiendront en partenariat l'adoption et l'application des lois et de politiques pertinentes sur l'ensemble des questions essentielles du VIH/SIDA. En particulier, le SNU et ses partenaires appuieront l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale multisectorielle et décentralisée de lutte par la mobilisation et l'habilitation des partenariats publics, privés ainsi que la société civile. Les agences contribueront au renforcement des capacités des institutions et des associations d'une part et développera la capacité de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation des actions. La figure 5 illustre cette articulation entre l'objectif global de cet axe de coopération et les types de résultats spécifiques attendus des programmes des agences.

Figure 5. Lutte contre VIH/SIDA : chaîne des résultats et effets



Section III.

Estimations des besoins de ressources

Le montant global de financements au titre du présent UNDAF est évalué à 912 117 162 dollars américains. Une première évaluation des contributions sur les fonds propres des Agences montre que celles-ci représentent environ 280 millions de dollars américains. Le reste, soit près de 630 millions de dollars américains, est mobilisé hors budgets propres. Autrement dit, 69% du coût total des activités de d'UNDAF, sont couverts dans

le cadre de partenariat entre les agences du SNU et entre celles-ci et les autres partenaires du développement, l'Union Européenne, et certaines coopérations bilatérales. Cette proportion fort élevée de ressources extraordinaires résulte de la part importance que représentent les activités humanitaires lesquelles sont en règle générale financées sur ressources extérieures. On notera par ailleurs les contributions exceptionnelles à

PUNDAF émanant des agences à vocation technique dont les interventions sont également financées en grande partie sur ressources extérieures. Plus de la moitié des ressources de l'UNDAF seront affectée au domaine de l'amélioration du capital humain. C'est en effet le domaine qui fédère le plus grand nombre d'Agences du SNU. Les détails de la répartition des ressources sont présentés au tableau ci-dessous.

La mobilisation des ressources humaines dans le cadre du présent UNDAF s'appuiera sur un partenariat actif à différents niveaux : (i) celui des communautés de base organisées dans divers mouvements associatifs ; (ii) celui des syndicats et des organisations patronales qui oeuvrent pour la promotion des conditions sociales et professionnelles des travailleurs ; (iii) celui des différentes institutions et organismes publics centralisés et décentralisés.

	Effet 1	Effet 2.	Effet 3 .	Effet4	Effet 5.	Total Agence	Budget Ordinaire.	Budget Extraordinaire	Budget Extraordinaire %
Barque mondiale	103 850 000	23 000 000	23 000 000	14 100 000	24 600 000	188 550 000	188 550 000	0	0%
BIT	1 140 000					1 140 000	0	1 140 000	100%
FAO	237 494 162	247 000	2 525 000	1 475 000	1 780 000	243521162	0	243 521 162	100%
FMI		38 200 000				38 200 000	38 200 000	0	0%
HCR	50 080 000	7 760 000	6 900 000	61 960 000	450 000	127 150 000	0	127 150 000	100%
OMS	11 300 000					11 300 000	0	11 300 000	100%
ONUSIDA					124000	124 000	0	124 000	100%
PAM	85 292 000			102 000 000	975 000	188 267 000	0	188 267 000	100%
PNUD	15 750 000	17 300 000	13 100 000	7 750 000	1 520 000	55 420 000	29 870 000	25 550 000	46%
UNESCO									
UNFPA	7 000 000	2 500 000			2 800 000	12 300 000	8 610 000	3 690 000	30%
UNICEF	30 700 000	6 755 000		2 240 000	6 450 000	46 145 000	16 145 000	30 000 000	65%
Total	542 606 162	95 762 000	45 525 000	189 525 000	38 699 000	912 117162	281 375 000	630 742 162	69%

Section IV :

La mise en œuvre, les arrangements de coordination, les modalités de gestion

A.

A. Mise en œuvre

L'UNDAF sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat très étendu sur la base des principes suivants : un mécanisme de coordination interne au système des Nations Unies basé sur le travail en réseau de groupes thématiques ; une programmation orientée sur les résultats et une complémentarité des ressources du Système des Nations Unies. En

synergie avec tous les acteurs partis prenants à cet exercice, le Gouvernement et le SNU assureront la co-supervision, le suivi régulier de la mise en œuvre de l'UNDAF et l'évaluation des résultats des différentes interventions. Les alliances, les synergies et les complémentarités sont visibles sur la matrice des résultats en annexe. Elles traduisent à la fois le souci de cohérence et de production de résultats mesurables et pertinents.

B. Arrangements de coordination

L'UNDAF sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat très étendu sur la base des principes suivants : un mécanisme de coordination interne au système des Nations Unies basé sur le travail en réseau de groupes thématiques ; une programmation orientée sur les résultats et une complémentarité des ressources du Système des Nations Unies. L'UNDAF est intégré dans le cadre de coordination des efforts du développement. A ce titre, la coordination générale de sa mise en œuvre est assurée par le Comité de Pilotage créé par le Gouvernement, dans le cadre de la SNRP. Cette coordination

générale est un mécanisme bâti sur le système de réseau de groupes thématiques dans lesquels sont impliqués les partenaires gouvernementaux, les agences et la société civile. Ces groupes sont élargis selon leurs spécificités aux autres partenaires. Les groupes thématiques seront constitués et opérationnels selon des préoccupations sectorielles.

C. Modalités de gestion

Les ressources seront utilisées dans la mesure du possible de manière complémentaire pour renforcer le principe de convergence

Section V. Suivi et Evaluation

A. Mécanismes de suivi et évaluation

Un mécanisme de suivi et d'évaluation sera créé par l'équipe pays pour mesurer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des effets escomptés de l'UNDAF. Ce mécanisme se caractérisera par une souplesse permettant de s'adapter au contexte socio politique et économique en mutation rapide. Il prendra en compte les capacités, les mécanismes et instruments disponibles dans les agences du Système des Nations Unies.

Le suivi se focalisera sur les activités programmatiques contenues dans le calendrier de suivi de l'UNDAF (voir annexe III) ainsi que sur les actions de coordination inhérentes au fonctionnement des groupes thématiques. Il comportera les visites de terrain, les rencontres avec les parties prenantes, les revues, les évaluations et les rapports. Il tiendra compte plus particulièrement de tous les indicateurs tels qu'identifiés dans le Cadre de suivi et évaluation en annexe II en référence aux droits de l'homme, à l'approche genre et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'évaluation de l'UNDAF portera sur la participation de ses bénéficiaires en général, des femmes et des jeunes en particulier, à l'atteinte des effets escomptés, notamment une gestion des affaires publiques transparentes,

l'amélioration de l'accès des communautés aux services sanitaires, d'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement, et à la stabilisation du VIH/SIDA.

Un inventaire des informations au début de l'exercice permettra d'établir les lacunes des connaissances sur le niveau d'implication des partenaires. Il sera complété par une série d'études qui seront commanditées au cas par cas. Les résultats des études et enquêtes seront rendus sous forme de tableaux de bord et intégrés dans le Devinfo pour un large partage.

B. Structures de suivi- évaluation

Le comité de Pilotage et les groupes thématiques assureront les activités de suivi et d'évaluation selon les niveaux. Ainsi au niveau des activités opérationnelles de programme, chaque agence en fera le suivi en collaboration avec les agents d'exécution. Celui des activités de coordination sera effectué par les groupes thématiques. L'évaluation des effets d'UNDAF et de la participation au niveau de la mise en œuvre de l'UNDAF sera du ressort du Comité de Pilotage et des groupes thématiques et se fera à mi parcours et à la fin de l'exécution du cycle de l'UNDAF.

Matrice de résultats et de ressources

Priorité nationale		Améliorer le capital humain		
Effet UNDAF 1		En 2010, dans les zones de concentration du SNU, les catégories sociales les plus démunies améliorent leurs conditions de vie (revenu accru, sécurité alimentaire assurée; malnutrition modérée et sévère des enfants de moins de 5 ans réduite, morbidité et mortalité réduite, accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement améliorée, éducation de qualité assurée pour tous les enfants et particulièrement les filles...)		
Agence	Effets des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation des ressources
1.1 Revenus monétaires				5 000 000
<i>Les capacités locales dans la région productrice sont renforcées et des opportunités sont offertes aux populations locales d'améliorer leurs conditions de vie</i> Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités et responsabilité des communautés et des collectivités locales renforcées ▪ Micro-projets mis en œuvre et réalisés à partir de demandes locales selon les plans de développement locaux, ▪ Institutions de micro-finance appuyées. 	GTZ, communautés locales, ONGs		
<i>Les acteurs de l'économie informelle notamment les femmes et les groupes vulnérables augmentent leurs revenus</i> BIT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des micro, petites et moyennes entreprises sont promues ▪ Des coopératives et mutuelles d'épargne et de crédit sont promues notamment dans le Biltime ▪ Entreprenariat féminin développé à travers les micro et petites entreprises dans l'artisanat et la transformation agro-alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BAD financement de projet de micro crédit ▪ PNUD partenaire dans le programme d'appui au secteur privé par l'entreprenariat coopératif 		1 140 000
<i>30 % de 1 500 000 des populations rurales bénéficiant des interventions de la FAO, ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour augmentent leurs revenus</i> FAO	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les incitations financières et économiques à la production à la transformation et à la commercialisation dans les secteurs porteurs sont développées ▪ Les techniques appropriées de production et de gestion sont maîtrisées 	Autorités locales Ministères Agriculture, Elevage Populations locales OFDA, USAID, UE, ECHO, BM SNU : PNUD, PAM, UNICEF, HCR, ONGs: Care, FICR/CRT, PU InterSOS, OXFAM, SECADEV, IRD		17 494 162
<i>70.000 réfugiés augmentent leurs revenus jusqu'à un dollar par jour</i> HCR	<ul style="list-style-type: none"> • Familles réfugiées Soudanais, Centre Afrique et populations hôtes, et les femmes en particulier reçoivent un appui pour améliorer la sécurité alimentaire au travers de l'agriculture et des activités génératrices de revenus • 10.500 réfugiés centrafricains s'intègre localement au niveau social et économique 	Autorités locales Ministère Agriculture Réfugiés et populations locales SNU : PAM, UNICEF, OMS, FAO NGOs: African Concern, CCF, Care, CORD, COOPI, FICR/CRT, PU InterSOS		9.000.000

	<ul style="list-style-type: none"> • Les réfugiés et populations hôtes sont sensibilisés sur les techniques appropriées de production et de gestion des ressources (pour agriculture, élevage, eau, forêt) • 10% des réfugiés soudanais et centrafricains sont formés (et populations hôtes) dans la gestion des petits métiers • Réfugiés et populations hôtes organisés en comités de gestion des activités socio-économiques et pour les différents secteurs, avec participation des femmes et des jeunes 		
<p>30.000 Tchadiens ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour gagnent plus d' un dollar par jour dans les zones d'intervention d'ici à 2010</p> <p>PNUD</p>	<p>20 groupements féminins (environ 400 femmes) doublent et écoulent leur production de beurre de karité</p> <p>1.000 unités de production sont installés</p> <p>25 coopératives bénéficient des crédits de production grâce aux COOPEC</p>	<p>Ministère de l'action sociale et de la famille (coordination, supervision suivi et évaluation)/ World vision (conseil, formation, fournitures), Etablissement de micro finance (gestion de la ligne de crédit destinée au financement de la production)</p> <p>Ministère de l'environnement (appui technique à la production des pépinières et à la plantation des arbres à karité)</p> <p>Ministère de l'agriculture Ministère de l'élevage (appui conseil, formation et suivi technique des unités de production)</p> <p>Ministère des finances (contrôle des normes et de la réglementation), Ministère du Commerce et de l'artisanat (contrôle des procédures et des règles)</p> <p>Ministère de finance, Ministère du Commerce (coordination et régulation)</p> <p>COOPEC URCOOPEC (octroi et encadrement des crédits) Mairies</p> <p>BIT (conseils techniques) World vision</p>	<p>4.000.000 BO</p> <p>250.000 BE</p>
<p>1.2. Sécurité alimentaire</p> <p>45% de la population (3 500 000) souffrant de la faim augmente sa sécurité alimentaire en toute saison</p> <p>FAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une stratégie de développement rural et de sécurité alimentaire est disponible et opérationnelle ▪ Les techniques de conservation et de transformation des aliments sont maîtrisées par les populations 	<p>Autorités locales</p> <p>Ministères Agriculture, Elevage</p> <p>Populations locales</p> <p>OFDA, USAID, UE, ECHO, BM</p> <p>SNU : PNUD, PAM, UNICEF, HCR,</p> <p>ONGs: Care, FICR/CRT, PU</p> <p>InterSOS , OXFAM, SECADEV, IRD</p>	<p>220 000 000</p>
<p>Les réfugiés et les populations hôtes augmentent leur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés contribuent à une stratégie de 	<p>Ministères de l'Agriculture et de l' Environnement et</p>	<p>270.000</p>

<p>sécurité alimentaire en toute saison HCR</p>	<p>développement rural et de sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Les techniques de conservation et de transformation des aliments sont maîtrisées par 40% de la population réfugiée 	<p>de l'Eau, FAO, PAM, UNICEF, OMS NGOs : Oxfam, Coopi, NCA, Intersos, Secadev, IRC, Help, Care Réfugiés et populations locales</p>	
<p>207 000 de la population souffrant de la faim, augmentant sa sécurité alimentaire en toute saison dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais 205 000 de la population souffrant de la faim, augmentant sa sécurité alimentaire en toute saison dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord PAM</p>	<p>Programmes vivres contre travail (11 980 tonnes de vivres distribués par an) Rations de protection de semences (6 000 tonnes de vivres distribués par an)</p>	<p>Les partenaires suivants seront chargés de la mise en œuvre des interventions (distribution, encadrement, suivi des travaux, apports en matériaux de construction: Africare, IRD, ADA, ACTED, ARE, GEDES, etc.</p>	<p>36 358 000</p>
<p>1.3. Nutrition 100% des enfants réfugiés souffrant de malnutrition modérée et sévère sont correctement prisés en charge HCR</p>	<p>Des centres de nutrition supplémentaire et thérapeutique dans les camps de réfugiés sont mis en place de Système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps Populations sensibilisées aux causes de la malnutrition, à l'utilisation de l'eau potable et à l'hygiène 90% des familles et les communautés réfugiées maîtrisent les principes essentiels de prévention et de prise en charge de cas de malnutrition en particulier celle des enfants et des femmes enceintes</p>	<p>Ministère et Départements de la Santé PAM, UNICEF, OMS NGOs : Coopi, MSF/H, MSH/L, IMC, IRC, ACF Réfugiés et populations locales</p>	<p>810.000</p>
<p>La prévention et la prise en charge des cas de malnutrition modérée et sévère, services de santé maternelle et infantile sont correctement assurées, dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> les zones d'accueil des réfugiés (72 000 personnes) les régions Ouest et Centre Nord du pays (1 250 enfants) et (6 250 personnes), <p>PAM</p>	<p>Programmes d'appui alimentaire pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes malnutries (3 900 tonnes de vivres distribués par an) Rations complémentaires (9 tonnes/mois de vivres distribués) Composante santé/ nutrition (5 030 tonnes de vivres distribués)</p>	<p>Les partenaires suivants seront chargés de la gestion des programmes nutritionnels où fournira un appui aux centres nutritionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans les camps de réfugiés : IMC, IRC, MSF, COOP, etc.) dans les régions Ouest et Centre du Pays : MSF, OMS, Ministère de la Santé et UNICEF 	<p>18 741 000</p>

<p><i>La prévention et la prise en charge sont correctement assurées pour 10 000 enfants souffrant de malnutrition modérée et sévère.</i></p> <p><i>Les familles et les communautés maîtrisent les principes essentiels de prévention et de prise en charge de cas de malnutrition en particulier celle des enfants et des femmes enceintes.</i></p> <p>UNICEF</p>	<p>Programme Survie</p>	<p>Ministère de la santé (CNNTA³) : coordination, mise en oeuvre et suivi BIEC : mise en oeuvre OMS : directives techniques FAO : Sécurité alimentaire PAM : Distribution de l'alimentation Ministère de la santé (CNNTA PCIME⁴) : coordination, mise en oeuvre et suivi ; BIEC : mise en oeuvre</p>	<p>600.000 BO 1.650.000 BE</p>
<p>1.4. Accessibilité aux services de base (santé, eau, logement, assainissement)</p> <p><i>Les populations bénéficient des services d'assainissement de qualité, ont accès à un logement décent et sont approvisionnées en eau potable</i></p> <p>Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique urbaine de services de base mise en oeuvre dans les villes principales du Tchad, à savoir N'Djaména Moundou, Sarh, Abéché et Doba • Prestations de services de base accrues et améliorées dans le cadre de la Politique nationale de santé et des actions de renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé Publique (MSP). • Financement et gestion du système de santé améliorés dans le contexte de la décentralisation en cours • Accessibilité et qualité des services de santé primaire améliorées par le renforcement des capacités humaines ; 	<p>AFD, Communautés ; Coopération Allemande (DED); Nations Unies PNUD ; Organisation Mondiale pour la Santé</p>	<p>56.510.000</p>
<p><i>Les réfugiés et population hôtes ont accès à des</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>structures sanitaires maîtrisant le processus de prévention, et de prise en charge des pathologies de base (maladies diarrhéiques, IRA, paludisme, rougeole, choléra, méningite);</i> • <i>services prioritaires de la santé de la reproduction (SOU, planification familiale) disponibles dans les hôpitaux servant les réfugiés et populations hôtes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures de santé primaires dans les camps approvisionnés en médicaments, matériel équipement et personnel • Centres de santé pour les populations hôtes réhabilités ou reconstruits • Réfugiés et populations hôtes vaccinés • Surveillance épidémiologique mise en place pour les réfugiés et les populations hôtes 	<p>Ministère et Départements de la Santé Ministère et Départements de l'environnement et l'eau Réfugiés et populations locales</p> <p>UNICEF, OMS, ONUSIDA ONGs : Coop, MSF H, FICR/CRT, IMC, MSF L, IRC, MSF F, MSF B Intersos, Cord, Care, IRC Secadev, Oxfam, NCA, Help, AGS Japon, GTZ, BCI,</p>	<p>33.000.000</p>

³ Centre National de Nutrition et Technologie Alimentaire

⁴ Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

<ul style="list-style-type: none"> • des services d'assainissement et à un abri • à l'eau potable <p><i>Les parents réfugiés maîtrisent les principes essentiels de prévention et de prise en charge à domicile et les critères de recours aux structures sanitaires</i></p> <p>HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préservatifs et services de santé reproductive assurés • Mécanismes mis en place pour la coordination avec le Département de la santé des Districts et régions et avec toutes les agences impliquées dans la santé • Parents sensibilisés dans les camps et dans les populations hôtes • Prospection, forage de puits, traitement et stockage de l'eau, transport pour l'approvisionnement en eau potable assurés pour les réfugiés et certaine populations hôtes • Points de distribution accessibles à une distance de maximum 600m, pour une quantité moyenne de 7 à 15 Litres/P/J pour 100% de la population cible. • Les réfugiés et populations hôtes sont sensibilisés pour la protection des points d'eau • 40% des réfugiés sont formés à la récupération des eaux usées pour l'usage agricole • Points d'eau pour la population hôte réhabilités • Matériel pour les abris distribués aux familles réfugiées ont reçu du • Les réfugiés et populations hôtes sont sensibilisés sur l'hygiène et l'assainissement au travers des comités de gestion • Latrines (1 pour 20 personnes) construites • Contrôle vectoriel mis en place • Enclos de séparation pour les animaux construits 	<p>PU, TWH,</p>	
<p>Les populations bénéficient de protections et de soins de santé maternelle et infantile, de prévention et de traitement de paludisme.</p> <p>OMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Capacités du Programme élargi de vaccination du MSP renforcées pour lutter contre les maladies évitables par la vaccination (polio, rougeole,...) ; - Capacités au niveau institutionnel renforcées par l'octroi des bourses de formation à l'extérieur des spécialistes médicaux et paramédicaux et par l'appui technique ; - Capacités du Programme national de lutte contre le paludisme renforcé en équipements, matériels, en formation et par l'affectation d'une assistance technique <p>Au moins 5000 logements sociaux sont construits et 5 quartiers urbains restructurés</p>	<p>MSP pour la mise en œuvre, supervision et évaluation du programme, UNICEF, MSF, Unions Européenne, Rotary International, ONG/Associations, société civile, communautés.</p> <p>MSP pour la mise en œuvre du programme, Union Européenne, Coopération française, Banque mondiale</p> <p>MSP pour la mise en œuvre, supervision et évaluation du programme, UNICEF, MSF, Union Européenne, Banque mondiale</p>	<p>11 300 000</p>
<p><i>Soixante mille citoyens bénéficient des services d'assainissement de qualité, ont accès à un logement décent et la gestion de l'eau potable est décentralisée</i></p>		<p>Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat (coordination et supervision</p>	<p>2.500.000 BO</p>

<p>PNUD</p> <p><i>Les populations bénéficiaient des services de santé maternelle</i> <i>L'accès aux services de SR de qualité y compris la prévention du VIH/SIDA et leur utilisation en particulier par les jeunes, les adolescents et les femmes sont améliorés</i> UNFPA</p>	<p>Un service régional de l'eau est opérationnel au Mayo Kebbi Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services prioritaires de Santé de la Reproduction, disponibles et accessibles dans 34 Districts Sanitaires et utilisés par 30% de population de la zone du programme ▪ La stratégie nationale de lutte contre les fistules est mise en œuvre dans l'ensemble du pays Services prioritaires de SR, disponibles et accessibles dans 34 Districts Sanitaires et utilisés par 30% de population de la zone du programme ▪ La stratégie nationale de lutte contre les fistules mise en œuvre. 	<p>des activités) Mairies (identification des sites et sensibilisation des populations) UNDESA, UE, UNHABITAT, AFD</p> <p>MSP (Programme National de Santé de la Reproduction) par les délégations sanitaires ; Ministères de l'action sociale et de la famille et de l'Agriculture : sensibilisation dans les groupements et organisations rurales Partenaires (BM, OMS, UNICEF) : financement de projets</p> <p>MSP (Hôpital Liberté) : mise en œuvre Réseau des Parlementaires en Pop&Dev, Réseau des femmes Ministres et parlementaires, AFJT, CELIAF, etc. ; Plaidoyer, RNT, Radio Rurale, Radio Scolaire, Maisons de la Culture, ASTBEF : sensibilisation</p>	<p>9.000.000 BE</p> <p>5.500.000</p>
<p><i>Les populations bénéficiaient des services de santé maternelle et infantile, de prévention et de traitement du paludisme, d'assainissement de qualité et sont approvisionnées en eau potable</i> UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes Suivre et Education ▪ Les services prioritaires de la santé de la reproduction sont disponibles et accessibles dans 18 districts de santé ▪ Le processus de prévention, et de prise en charge des pathologies (maladies diarrhéiques, IRA, paludisme, rougeole, choléra, méningite) est maîtrisé par les structures sanitaires. ▪ Les principes essentiels de prévention et de prise en charge à domicile des pathologies (maladies diarrhéiques, IRA, paludisme, rougeole) et les critères de recours aux structures sanitaires sont maîtrisés par les parents. ▪ 356.000 enfants ont accès à l'eau potable ▪ 356.000 enfants ont accès à l'assainissement 	<p>Ministère de la santé PNLAP⁵, PCIME, PEV⁶, LMDIRA⁷, Santé Scolaire, ... : coordination, mise en œuvre et suivi; (PCIME, PEV, LMDIRA, PNLAP, BIEC), Programme de Santé de la Reproduction, PEV, CNNTA : coordination, mise en œuvre et suivi) Ministère de l'Environnement et de l'Eau : : appui technique , planification, coordination et mise en œuvre planification, coordination et mise en œuvre OMS : appui pour les politiques et stratégies) UNFPA : santé de la reproduction) ONGs : exécution</p>	<p>3.845.000 BO 13 605.000 BE</p>
<p>1.5. Scolarisation.</p>			

⁵ Programme National de Lutte Anti-Paludique

⁶ Programme Elargi de Vaccination

⁷ Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques et Infections Respiratoires Infectieuses

<p>L'accès et l'équité à l'école, la qualité et l'efficacité de l'enseignement sont améliorés. L'alphabétisme et l'enseignement non formel développés Banque mondiale</p>	<p>PARSET</p>	<p>France (potentiel), Allemagne (potentiel) BID (potentiel), UNICEF (potentiel) ; UNESCO, contribution technique à l'élaboration d'une politique nationale d'éducation non formelle.</p>	<p>42 340 000</p>
<p>80 % des enfants réfugiés en âge scolaire dont 40% de filles sont inscrits à l'école chaque année 60% des enfants inscrits dont 20% des filles sont maintenus jusqu'à l'achèvement du cycle primaire HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles semi permanentes construites dans les camps de réfugiés et pour les populations hôtes Matériel scolaire disponible dans chaque école 40% des maîtres dans les camps formés 100% des maîtres payés (incitations) Populations sensibilisées à la scolarisation et pour les filles en particulier mises en place 20% des enseignants sont femmes (services) Ecoles maternelles disponibles dans les camps Ecoles pour les populations hôtes réhabilitées et reconstruites nombre de maîtresses augmenté 	<p>Ministère et Départements de l'Education Réfugiés et population hôtes UNICEF ONG : Interos, Secadev/Jrs, CORD/Croissant Rouge Saoudien, Care, IRC, African Concern UNESCO : élaboration et promotion de stratégies pour le maintien des filles à l'école.</p>	<p>7.000.000</p>
<p>182 300 enfants en âge scolaire, en particulier les filles, fréquentent l'école, y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité PA M</p>	<p>Programme alimentation scolaire et alphabétisation (23 690 tonnes de vivres distribués)</p>	<p>Le Ministère de l'Education Nationale, a travers les services décentralisés de la Direction des Cantines Scolaires sera chargé de la gestion du programme d'appui aux cantines scolaires. Le Ministère du Plan aura un rôle de coordination. L'UNICEF fournira une assistance en matériel scolaire et appuiera les écoles dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. La FAO fera la promotion et la mise en place des petits jardins scolaires, autour des écoles</p>	<p>30 193 000</p>
<p>Les enfants en âge scolaire, en particulier les filles fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du PARSET appuyée techniquement ; Une stratégie de maintien des filles à l'école est élaborée et expérimentée ; 	<p>Le Ministère de l'Education Nationale, a travers les services décentralisés de la Direction des Cantines Scolaires sera chargé de la gestion du programme d'appui aux cantines scolaires. Banque mondiale, HCR, UNICEF</p>	
<p>Les enfants en âge scolaire, en particulier les filles fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité UNFPA</p>	<p>Mécanismes pour l'amélioration du cadre juridique, socio-économique et culturel de la femme mis en place et opérationnels.</p>	<p>MSP (Programme National de Santé de la Reproduction) et délégations sanitaires : mise en œuvre ; Ministères de l'action sociale et de la famille et de l'Agriculture : sensibilisation dans les groupements et organisations rurales, MEN : formation</p>	<p>Partenaires (BM, OMS, UNICEF) : financement de projets</p>

<p><i>Les enfants en âge scolaire, en particulier les filles fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité</i> UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 250.000 enfants en âge scolaire et 6.000 en âge préscolaire dont 50% de filles sont inscrits à l'école ; 100.000 enfants exclus et défavorisés sont inscrits à l'école • Les compétences de 700 maîtres communautaires et 2.000 enseignants du primaire sont renforcés • 50 Centres d'encadrement de jeunes et 500 écoles primaires adoptent l'approche Ecole amie des Enfants, Amie des Filles" 	<p>MSP (Hôpital Liberté) : mise en œuvre Réseau des Parlementaires en Pop&Dev, Réseau des femmes Ministres et parlementaires, AFJT, CELIAF, confessions religieuses, leaders d'opinion : Plaidoyer, RNT, Radio Rurale, Radio Scolaire, Maisons de la Culture, ASTBEF : sensibilisation</p>	
<p>MECANISME DE COORDINATION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme conjoint d'appui au développement rural • Organisation conjointe des campagnes ▪ Coordination dans le cadre d'un Plan conjoint du SNU • Coordinations dans les cadres du PARSET, de la Politique nationale de l'habitat, du Schéma directeur de l'eau et assainissement (SDEA) • Groupes thématiques (développement rural; l'éducation et l'alphabétisation; (agriculture, élevage, environnement) • Sous-groupes thématiques (santé de la reproduction, eau et assainissement, habitat) 		<p>Ministère de l'Education nationale, Ministère de l'Action sociale : coordination, mise en œuvre et suivi (centre national des curricula : production des manuels ; Direction de la Formation des enseignants : mise en œuvre)</p> <p>Ministère de l'Administration du territoire, FAWE : mobilisation sociale ; ITS /CSSI/T : santé scolaire;;</p> <p>Ministère de l'Environnement et de l'Eau : planification, coordination, mise en œuvre et suivi</p> <p>PAM : cantines scolaires ; UNHCR : réfugiés</p> <p>Banque Mondiale : complémentarité ; UNESCO : culture de la paix, formation des enseignants</p>	<p>4.000.000 BO 7.000.000 BE</p>

Promouvoir la bonne gouvernance démocratique et économique En 2010, les populations et les organisations de la société civile participent et contrôlent équitablement le processus de prise de décision concernant le développement et la gestion de la chose publique ; à l'échelon national l'environnement social, économique, politique et légal crée une dynamique d'auto développement et garantit le respect et l'expression des droits humains			
Effets des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation des ressources
Agence 2.1. Démocratisation Le processus démocratique est amélioré à travers des mécanismes et institutions plus crédibles, un dialogue permanent entre la gouvernance, l'opposition et la société civile et une participation active de la population PNUD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	ONU (DPA) (Evaluation situation, planification électorale) Union Européenne (revue liste électorale, observation, Réforme de la Justice, décentralisation) France (logistique, imprimés et électronique, réforme de la Justice, décentralisation) GTZ (décentralisation développement local) Banque Mondiale (décentralisation, développement local)	750.000 Budget ordinaire 6.950.000 Budget extraordinaire
2.2 Promotion de la bonne gouvernance, de l'équité genre et des droits humains Les acteurs et institutions chargés de l'administration du travail font la promotion de l'emploi. BIT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de travail décent élaborés dans le cadre des conclusions du Sommet extraordinaires des Chefs de l'Etat et de Gouvernement de l'UA relatives à la lutte contre la pauvreté par l'emploi <ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle actualisée et mise en œuvre ▪ Capacités des acteurs et institutions chargés de l'administration du travail font la promotion de l'emploi renforcées ▪ Approche genre intégrée dans tous les programmes d'actions du BIT 	Ministère de l'emploi Syndicats OSC	
Les agents de l'Etat connaissent et respectent les droits de l'homme HCR	Autorités, gendarmes, douaniers, fonctionnaires de l'état et CNAR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés) formés sur le Droit International et la Protection des réfugiés, de la femmes et des enfants.	UNICEF et CCF (pour droits des enfants)	900.000

<p>PNUD</p>	<p>Un Plan d'action de promotion des droits de l'homme est adopté et mis en œuvre Les Capacités de Plaidoyer de la Société Civile ont été renforcées</p>	<p>Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (cofinancement, formation,) -France/AIMF (Informatisation des données de l'Etat Civil) -UNICEF (Etat Civil) -UNFPA (Etat Civil) -Union Européenne (Etat Civil, Plateformes) -OANET</p>	<p>750.000 B.O 3.350.000 B.E</p>
<p><i>Les droits humains, en particulier l'égalité et l'équité du Genre et l'autonomisation des femmes sont promus</i> UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules de formation sur la thématique des droits humains élaborés et mis à disposition ▪ Du matériel didactique est disponible 		
<p><i>Les droits humains, en particulier l'égalité et l'équité du Genre et l'autonomisation des femmes sont promus</i> UNFPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et institutionnelles pour l'intégration effective des questions de genre dans les politiques, les plans et programmes de développement renforcés ▪ Mécanismes pour l'amélioration du cadre juridique, socio-économique et culturel mis en place et opérationnels 	<p>Ministère du Plan : coordination Ministère de l'Action sociale et de la Famille : mise en œuvre Ministère de l'agriculture : mise en œuvre Université : formation Ministère de l'Education Nationale OSC : mise en œuvre Radio Rurale, RNT, TVT : sensibilisation Réseaux des Parlementaires en Pop&Dev, Réseau des femmes Ministres et Parlementaires, Associations des leaders d'opinion et religieux, CELIAF, AFJT, ; Plaidoyer</p>	<p>3.400.000</p>
<p><i>Les acteurs nationaux (Etat, OSC et secteur privé, CTD) font la promotion des droits de l'enfant et de la femme</i> UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1000 membres des OSC oeuvrant en faveur des enfants formés sur les droits de l'enfant ▪ Parents sensibilisés sur les droits et la participation des enfants ▪ Etude sur la prise en compte des droits des enfants dans les politiques de l'Etat réalisée ▪ CTD et agents de l'ETAT formés et informés sur les droits de l'enfant et des femmes ▪ Outils d'information sur la CDE et la CEDEF produits=s ▪ Rapports périodiques sur l'application de la CDE élaborés avec l'appui de l'UNICEF ▪ Agents de l'Etat formés sur l'approche basée sur les droits et la gestion basée sur les résultats 	<p>Ministère de la communication, Ministère de l'Action sociale : coordination, supervision et mise en œuvre Ministère de la justice : mise en œuvre Ministère de l'Administration du territoire, Ministère délégué chargé de la Décentralisation : coordination</p>	<p>510.000 BO 345.000 BE</p>
<p>2.3 Décentralisation</p>			
<p><i>Les acteurs sociaux sont en mesure de concevoir et d'établir un mécanisme de financement à la fois participatif et donnant</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités et la responsabilité des communautés et des collectivités locales renforcées • Des micro-projets réalisés à partir de demandes locales selon les plans de développement locaux mis en œuvre 	<p>AFD, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Ministère de la Décentralisation, Ministère de l'Environnement et de l'eau, les ONGs</p>	<p>23 000 000</p>

<p>plus de pouvoirs de gestion aux communautés de base et aux collectivités locales</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs nationaux et élus locaux sont renforcées</p> <p>HCR</p> <p>Les acteurs nationaux (les populations, les Osc, le secteur privé, l'Etat) participent au processus de décentralisation</p> <p>PNUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de décentralisation appuyé • Les institutions de micro-finance appuyées • Capacités de coordination et de gestion des autorités locales dans les zones d'accueil des réfugiés renforcées • Appui aux autorités locales et à la CNAR ▪ Un schéma directeur de la décentralisation est adopté et mis en oeuvre 	<p>Union Européenne (décentralisation) France (décentralisation) GTZ (décentralisation développement local) Banque Mondiale (décentralisation, développement local)</p>	<p>2.160.000</p> <p>1.000.000</p>
<p>Les acteurs nationaux (les populations, les Osc, le secteur privé, l'Etat) participent au processus de décentralisation</p> <p>UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elus locaux et leaders communautaires sont formés à la gestion de l'école en mode décentralisé 		
<p>2.4. Gouvernance économique</p> <p>Le Gouvernement aura la capacité de disposer d'un mécanisme approprié des collectes d'informations et de gestion des données du secteur rural</p> <p>FAO</p> <p>Le gouvernement gère avec rigueur et transparence toutes les ressources publiques et les richesses nationales</p> <p>FMI</p> <p>Le Gouvernement coordonne le développement, mobilise les ressources, les utilise de manière adéquate dans un cadre macroéconomique et financier assaini et intégré dans l'espace régional et sous régional</p> <p>PNUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les données fiables sont collectées, organisées et actualisées par le système national de statistiques ▪ Les données sont disponibles ▪ Circuit des dépenses publiques informatisées ▪ Capacités rdu Trésor publique, de la chambre des comptes, des marchés publiques, de la Douane et des impôts enforcées. ▪ Les instruments de cadrage programmation budgétaire (cadre macro-économique, CDMT, budgets de) sont d'usage courant dans les ministères prioritaires de lutte contre la pauvreté de défense des droits de l'homme (santé, éducation, développement rural, infrastructure, programme, justice) ▪ Mécanismes fonctionnels et indicateurs fiables dans l'Observatoire de la pauvreté pour le suivi et évaluation de la SNRP, des OMD, et du DHD ▪ Une table ronde globale des tables rondes sectorielles sont tenues pour la mobilisation des ressources et le dialogue sur les politiques 	<p>Ministères Agriculture, Elevage, CILSS, FEWS/NET, USAID, AFD, PNUD, PAM</p> <p>Ministère de l'Economie et des Finances, Banque mondiale, BEAC, France.</p> <p>Gouvernement (DEP & DAF des ministères) : coordination et élaboration des budgets-programmes SNU : appui technique à la coordination et l'élaboration des budgets-programmes Autres partenaires (France, UE, BAD, ...) : appui technique et financier Ministère du Plan (DEP) : ancrage institutionnel des mécanismes de suivi Comité de pilotage de l'Observatoire de la pauvreté : orientations, coordination et</p>	<p>247 000</p> <p>38 200 000</p> <p>4.500.000 B.0 1.000.000 B.E</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets du Cadre intégré du commerce extérieur sont mis en oeuvre 	<p>concertation sur le suivi et évaluation INSEED/Comité de Programmes Statistiques : coordination et production des données Antennes statistiques dans les ministères : production des données brutes SNU : appui technique à l'Observatoire, à l'INSEED et aux antennes .Partenaires (France, UE, BAD, ...) : appui technique et financier OSC : membres de l'Observatoire</p> <p>Ministère du Plan : co-organisation de la Table Ronde PNUD : organisateur</p> <p>SNU (PNUD) : appui technique à l'organisation Partenaires (France, UE, BAD, Allemagne, USA...) : participants à la Table ronde OSC : participants SNU, partenaires, OSC : participants</p> <p>Ministère du Commerce : orientations politiques PNUD : facilitateur du Cadre intégré SNU (Banque mondiale, FMI, O MC, CNUCED, FMI) : appui technique et financier Partenaires (UE, BAD, France, USA, Allemagne) : financement des projets</p>	
<p><i>Les questions de Population et de genre sont davantage prises en compte dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes, des plans et cadres de développement</i> UNFPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les capacités nationales pour l'intégration des questions de population et de genre dans les plans et programmes sont renforcées, ▪ Les capacités techniques en matière de collecte, d'analyse, de gestion de données intégrées et actualisées, de diffusion et d'utilisation sont renforcées 	<p>Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération : coordination Université INSEED Collectivités locales Partenaires (BM) : financement de projets</p>	<p>2.000.000</p>

<p><i>Le Gouvernement mobilise les ressources en faveur des secteurs sociaux enfants et coordonne le développement grâce à un système complet et fiable de données statistiques</i></p> <p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs de DEVINFO formés • Services statistiques équipés • Agents des services statistiques formés pour une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans les outils de collecte • Activités de collecte des données statistiques (recensement, EDST, MICS) réalisées avec l'appui de l'UNICEF • Etudes sur les thèmes spécifiques réalisées avec l'appui de l'UNICEF • Plaidoyer mobilisation des ressources en faveur des secteurs sociaux • Elaboration rapport utilisation budget secteurs sociaux de l'Etat 	<p>Ministère du plan (INSEED : planification, coordination, mise en œuvre) ; Ministère de la communication : diffusion et vulgarisation PNUD : appui technique et financier Devinfo</p>	<p>1.360.000 BO 155.000 BE</p>
<p>2..5 Promotion du secteur privé</p> <p>Les partenaires sociaux font la promotion de la paix sociale</p> <p>BIT</p>	<p>Dialogue social et tripartisme promu comme gage de stabilité politique et de paix sociale</p>	<p>Ministère de l'emploi Entreprises privées Syndicats UNICEF</p>	<p>1.100.000</p>
<p>Les capacités du secteur privé sont renforcées et il tire profit des opportunités</p> <p>HCR</p>	<p>Les capacités des entreprises locales sont développées pour une implication dans la fourniture de matériel, équipements ou contrats de services dans le cadre des activités pour les réfugiés Soudanais et Centre africains</p>		
<p>2.6 Protection sociale</p> <p>Les structures gouvernementales et les organisations de la société civile appliquent la législation et les normes internationales du travail notamment en ce qui concerne les pires formes de travail des enfants</p> <p>BIT</p>	<p>Les normes internationales du travail sont vulgarisées</p>	<p>Ministère de l'emploi OSC UNICEF</p>	
<p>Les structures gouvernementales et les organisations de la société civile appliquent la législation et les normes internationales de protection des réfugiés, des femmes et des enfants contre toute forme de violence, d'exploitation et de discrimination</p> <p>Les systèmes de protection des réfugiés et de réponse au niveau institutionnel, familial et communautaire réduisent la vulnérabilité des populations à risque</p>	<p>100% des partenaires du HCR (ONG et Gouvernement) sont formés à la protection internationale, et la protection contre toutes formes d'exploitation, ainsi qu'au Code de Conduite.</p> <p>Un observatoire de la protection des droits des réfugiés et des personnes à risque est opérationnel</p> <p>Système de suivi journalistique dans les camps et monitoring de la frontière pour tout mouvement de population mis en place</p> <p>Système de rapport coordonné</p>		<p>3.600.000</p>

<p>HCR</p>	<p>Mécanismes pour un dialogue régulier avec les autorités, les responsables de la sécurité et les comités locaux de négociation sont fonctionnels. Suiwi des réfugiés dans les prisons mis en place Mécanismes de suivi coordonnés avec les autorités et partenaires mis en place, y compris monitoring et rapport sur la base d'indicateurs communs</p>		
<p><i>L'environnement social politique et légal garantit la protection des populations vulnérables contre la violence, l'exploitation et la discrimination</i> UNFPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures gouvernementales, les CTD et les organisations de la société civile appliquent la législation et les normes internationales de protection des femmes et des enfants contre toute forme de violence, d'exploitation et de discrimination ▪ Les systèmes de protection et de réponse au niveau institutionnel, familial et communautaire réduisent la vulnérabilité des populations à risque ▪ Un observatoire de la protection des droits des personnes à risque est opérationnel 		
<p><i>L'environnement social, politique et légal garantit la protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la discrimination</i> UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités des structures gouvernementales, des CTD et des organisations de la société civile sont renforcés (instruments juridiques de protection, formation sur justice pour mineurs, appui aux activités de réhabilitation et de réinsertion, formateurs sur CDE, cadre de concertation et de partenariat) et appliquent la législation et les normes internationales de protection des enfants contre toute forme de violence, d'exploitation et de discrimination • Des systèmes de protection et de réponse au niveau institutionnel, familial et communautaire (structures communautaires de protection de l'enfant, acteurs formés sur les droits et les normes de protection des enfants) réduisent la vulnérabilité des enfants et notamment des filles • Des instruments de surveillance des droits des enfants (enquêtes, recherche action, études spécialisées, mécanismes de suivi des violations, données) sont opérationnels 	<p>Ministère de l'Action sociale et Ministère de la Justice : coordination et suivi; Ministère de l'Action sociale : mise en place d'une banque de données auprès de la direction de l'Enfance, alimentée, notamment par les Ministères de la Justice, de la fonction publique, de la sécurité publique, de l'administration du territoire, de l'éducation et de la santé publique</p>	<p>2.763.000 BO 1.622.000 BE</p>
<p>MECANISME DE COORDINATION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5ème table ronde ▪ Consultations sectorielles ▪ Plan commun d'actions de renforcement des capacités. ▪ Groupes thématiques (gouvernance, macroéconomie et renforcement des capacités) ▪ Sous-groupe thématique « statistiques et informations ▪ Observatoire de la pauvreté à composition multipartite (gouvernement, OSC, partenaires au développement ▪ Structure ad hoc de pilotage au Ministère des Finances ▪ Mécanismes de mise en œuvre des États généraux de la justice <p>Structure de concertation des partenaires sur développement local</p>			

Priorité nationale		Restaurer et sauvegarder les écosystèmes			
Effet UNDAF 3		En 2010 les ressources naturelles et les écosystèmes sont bien gérées			
Agence	Effets des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation des ressources	
<p>3.1 Cadre légal de gestion des ressources naturelles</p> <p><i>La gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement sont régies par des politiques et des lois conformes aux normes Internationales de protection de l'environnement</i></p> <p>FAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre légal et normatif est élaboré et disponible ; ▪ Stratégie et plan d'actions en matière de renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles élaborées et validées ; ▪ Mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible ; ▪ Equipe nationale renforcée (formation) ▪ Réglementation de l'exploitation des ressources naturelles et minières mise en place 	<p>Ministères Environnement et eau, Agriculture, Elevage, UE, PNUD, BM, HCR, PAM,</p> <p>ONGs : INTERSOS, CARE, PU, ACTED, AGS, SECADEV</p>	<p>2 525 000</p>		
<p><i>Le gouvernement adhère à l'initiative sur la transparence dans l'industrie extractive</i></p> <p>FMI</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les capacités de coordination du Département de l'environnement, de l'hydraulique et de l'agriculture sont renforcées ▪ Une étude de recherche sur l'impact des réfugiés sur l'écosystème et les ressources naturelles est effectuée et les recommandations mise en oeuvre ▪ Le pays est doté de stratégie et d'instruments de planification et de gestion appropriés dans le domaine des changements climatiques ▪ Un mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible ▪ Des mécanismes de gestion participative sont mises en place dans le cadre des aires protégées (parcs nationaux, réserves...) et utilisés 	<p>Ministère du Commerce, Ministère des Mines, Ministère du pétrole, Banque mondiale</p>	<p>900,000</p>		
<p><i>Les régions accueillant des réfugiés (est et du sud du Tchad) sont dotées de stratégie et d'instrument de planification et de gestion appropriés</i></p> <p>HCR</p>	<p><i>La gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement sont régies par des politiques et des lois conformes aux normes Internationales de protection de l'environnement</i></p> <p>PNUD</p>	<p>FAO, PAM,</p> <p>ONG : Intersos, AGS Japan, Secadev, Care, Acted, AGS/BCI, PU, African Concern, Coopi</p> <p>Réfugiés et populations locales</p>	<p>Ministère de l'Environnement (coordination, suivi), SCAC (co-financement), UNDESA (exécution)</p> <p>Ministère de l'environnement et de l'eau (coordination, exécution et suivi) / OSC dans l'environnement)</p> <p>Ministère de l'Environnement et de l'Eau (coordination, suivi), UNDESA (exécution, appuis-conseils), SCAC (co-financement)</p> <p>Ministère de l'Environnement (coordination, suivi), UNOPS (exécution), FEM (co-financement)</p>	<p>2.000.000</p> <p>BO</p> <p>11.100.000</p> <p>BE</p>	

<p>3.2 Sauvegarde des écosystèmes Les ménages ont accès à un approvisionnement en énergie domestique économiquement viable Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modes d'exploitation forestière moins prédateurs et activités sylvoicoles d'enrichissement développés; ▪ Gestion des ressources forestières avec une plus grande participation des populations rurales riveraines assurée ▪ Capacités des services en charge des politiques environnementales et forestières renforcées en matière d'orientation, de coordination, d'appui technique, de gestion et de planification des activités dans le domaine de l'énergie domestique, ▪ Mesures législatives et réglementaires finalisées pour le transfert adéquat de responsabilité de gestion aux collectivités et aux populations locales. 	<p>AFD, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Ministère de la Décentralisation, Ministère de l'Environnement et de l'eau, les ONGs</p>	<p>23 000 000 (sous forme de don pour le PROADEL dont 5 000 000 \$ US pour la composante Energie Domestique)</p>
<p><i>Les communautés et les sociétés privées utilisent des techniques de production et des sources d'énergie favorables à la sauvegarde de l'environnement</i> FAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre de politique énergétique est disponible et les mesures incitatives et coercitives mises en oeuvre ▪ Les communautés et les sociétés privées sont sensibilisées, informées et formées aux techniques d'économie de l'énergie et de protection des ressources naturelles 	<p>Ministères Environnement et eau, Agriculture, Elevage, UE, PNUD, BM, HCR, PAM, ONGs : INTERSOS, CARE, PU, ACTED, AGS, SECADEV Autorités administratives, traditionnelles, Populations locales</p>	<p>5,500,000</p>
<p>Les communautés réfugiées et populations hôtes et les sociétés privées sont sensibilisées, informées et formées aux techniques d'économie de l'énergie et de protection des ressources naturelles HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 40% des réfugiés à l'est du Chad sont exposés à des technologies alternatives pour le bois de chauffage ▪ 100% des familles réfugiées utilisent des foyers améliorés ▪ Réfugiés et populations hôtes contribuent à la reforestation ▪ Comités de réfugiés et population hôtes pour la gestion de l'eau, bétail, pâturages et forêts sont fonctionnels ▪ 40% des réfugiés ont été introduits aux méthodes de stockage des eaux de surface pour l'agriculture ▪ 70% des réfugiés sont approvisionnés en bois de chauffage 	<p>Ministère et Départements de l'Environnement Autorités locales ONG : Intersos, AGS Japan, Secadev, Care, Acted, AGS/BCI, PU, African Concern, Coopi Réfugiés et populations locales</p>	<p>540,000</p>
<p>3.3 Conservation des ressources naturelles 60% des populations réfugiées et hôtes sont sensibilisées, informées et formées aux techniques de gestion intégrée des ressources naturelles et les utilisent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comités mixtes (réfugiés et populations hôte) pour la gestion des ressources naturelles, et comportant minimum 30% de femmes mis en place et 	<p>Ministères de l'Eau et de l'Environnement Autorités locales</p>	<p>540,000</p>

<p>HCR</p>	<p>fonctionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Récoltes de bois mort organisées et contrôlées avec les réfugiés et population hôtes 	<p>UNICEF (eau) FAO (agric, bétails) ONG : Intersos, AGS Japan, Secadev, Care, Acted, AGS/BCI, PU, African Concern, Coopi, GTZ, FICR/CRT Réfugiés et population locales</p>	
<p>MECANISME DE COORDINATION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-groupe thématique sur l'environnement 			

Priorité nationale Anticiper et gérer les crises et les urgences Effet UNDAF 4				
En 2010, les situations de crise et d'urgence sont mieux anticipées et gérées				
Agence	Effets des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation des ressources
4.1 Capacités institutionnelles de prévision et gestion des crises <i>Les institutions nationales étatiques et non étatiques anticipent et répondent de manière adéquate aux situations de crise et d'urgence</i> FAO	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mécanismes de prévention des conflits et des catastrophes naturelles existent et sont fonctionnels ▪ Les besoins essentiels des populations réfugiées, déplacées, d'accueil et autres victimes de catastrophes sont identifiés ; les ressources sont mobilisées et efficacement gérées ▪ Les institutions nationales sont capables de gérer les crises et de prendre en charge les secours d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plan de contingence en cas de nouvel afflux de réfugiés est développé en collaboration avec les autorités locales et les partenaires ▪ Les besoins essentiels des populations réfugiées, déplacées, d'accueil et autres victimes de catastrophes sont identifiés ; les ressources sont mobilisées et efficacement gérées ▪ Les institutions nationales sont capables de gérer les crises et de prendre en charge les secours d'urgence ▪ Le Gouvernement est assisté dans la Protection et l'assistance pour 200,000 réfugiés Soudanais et 30,000 réfugiés CentreAfricains (protection légale, santé, éducation, assainissement, eau, agriculture, environnement, services communautaires, activités génératrices de revenus, logistique). ▪ Des mécanismes de coordination sont mise en place et effectifs et les capacités des autorités locales et départements ministériels 	Ministères Environnement et eau, Agriculture, Elevage, UE, PNUD, BM, HCR, PAM, ONGs : INTERSOS, CARE, PU, ACTED, AGS, SECADEV Autorités administratives, traditionnelles, Populations locales et réfugiés	1 475 000
<i>Les institutions nationales étatiques et non étatiques anticipent et répondent de manière adéquate aux situations de crise et d'urgence</i> HCR			Ministère de l'Aménagement du territoire CNAR Autorités Régionales et locales Réfugiés et populations locales UNICEF, OMS, PAM, FAO FNUAP ONG	30.800.000

<p><i>Le gouvernement et la société civile développent et appliquent un plan de préparation et de réponse aux catastrophes et urgences sanitaires de façon efficace et coordonnée</i></p> <p>OMS</p>	<p>développées pour la coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanismes de gestion et de dissémination de l'information mis en place ▪ Les autorités nationales développent une législation nationale pour la protection des réfugiés ▪ Les capacités nationales, régionales et locales sont renforcées par le biais de formations et coaching 	<p>MSP (coordination des activités de réponse) FICR, CRT (mobilisation des ressources humaines et formation) Autres ministères (mobilisation des ressources matérielles)</p>	
<p>Ressources adéquates disponibles pour répondre aux besoins alimentaires de 232 000 réfugiés, pour maintenir à un niveau acceptable, le taux de malnutrition au sein de la population réfugiée PA M</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le gouvernement et la société civile établissent la vulnérabilité du pays vis-à-vis des risques potentiels ▪ Le MSP se dote d'un plan sectoriel sanitaire de gestion des urgences. ▪ Un plan national multi sectoriel de préparation et de réponse aux urgences développé. ▪ 20 unités par district du personnel impliqué dans la préparation et la gestion des urgences sont formées ▪ Distribution d'environ 34 230 tonnes de vivres par an au titre des distributions générales de vivres ▪ Distributions d'environ 3 900 tonnes de vivres par an au titre du programme d'appui alimentaire d'appui pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes malnutries 	<p>Les ONGs suivantes seront chargées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distributions générales de vivres : CARE, SECADEV, InterSOS, Croix Rouge, African Concern, etc. - de la gestion des centres nutritionnelles : IMC, IRC, MSF, COOPI, etc. 	<p>102 000 000</p>
<p><i>Le Gouvernement dispose de mécanismes appropriés de prévention et de gestion des conflits et des situations de crise et d'urgence</i></p> <p>PNUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dispositifs institutionnels de prévention et de gestion des situations de crise et d'urgence sont mis en place et opérationnels au niveau local/communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères du Plan, de l'Administration du Territoire, de l'Action Sociale et de la Famille, de la Défense, de la Santé ; Direction de la Protection Civile ; Commission Nationale d'Accueil et Réinsertion des Réfugiés ; Direction Nationale des ONG ; ▪ Médiature nationale (appui technique, gestion), ESSO, petites entreprises locales, associations locales de droits de l'homme 	
<p><i>Les institutions nationales étatiques et non étatiques anticipent et répondent de manière efficace aux situations de crise et d'urgence</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mécanismes de prévention des conflits et des catastrophes naturelles existent et sont fonctionnels ; 	<p>Ministère de l'Action sociale ; planification et suivi des activités de formation. ; Ministère de la communication ; reportage et réalisation des émissions ; Ministère de la santé</p>	<p>520.000 BO 1.330.000</p>

<p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins essentiels des populations réfugiées, déplacées, d'accueil et autres victimes de catastrophes sont identifiés; les ressources sont mobilisées et efficacement gérées ; ▪ Les institutions nationales sont capables de gérer les crises et de prendre en charge les secours d'urgence 	<p>publique : planification, mise en oeuvre supervision/suivi</p>	<p>BE</p>
<p>4.2 Capacités communautaires de prévention et gestion des crises</p> <p><i>Les communautés participent aux actions de prévention de prévention contre les attaques des crickets</i></p> <p>Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'environnement dans les zones infestées ou à risque est préservé. ▪ Programme d'appui à l'amélioration des conditions de vie des communautés concernées mis en oeuvre. 	<p>FAO, Ministère de l'Agriculture et les communautés</p>	<p>9 100 000</p>
<p><i>Les dispositifs institutionnels de prévention sont mis en place au niveau local/communautaire tant chez les réfugiés que dans les populations hôtes HCR</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comités de gestion, de coordination et de prévention ainsi que les comités de gestion des conflits (réfugiés et populations hôtes) sont mis en place et fonctionnels ▪ 40% des réfugiés bénéficient de programme d'éducation a la paix 	<p>Autorités régionales et locales PAM, UNICEF, OMS, FAO ONGs</p>	<p>360.000</p>
<p>4.3 Pacification et sécurisation</p> <p><i>Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (conflits inter communautaires, déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères</i></p> <p>Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de mobilisation et réinsertion mis en oeuvre 	<p>France, PNUD, Allemagne, Gouvernement tchadien</p>	<p>5 000 000</p>
<p><i>Les conflits inter communautaires sont atténués</i></p> <p>HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les capacités des comités de prévention des conflits et des systèmes traditionnels de médiation et de gestion des conflits sont renforcées ▪ 5% du budget UNHCR est dédiés aux micro-projets pour les populations hôtes ▪ Les services sociaux locaux, servant réfugiés et populations hôtes sont renforcés ▪ L'utilisation de main d'oeuvre locale et du développement des entreprises locales sont encouragés 	<p>Ministère de l'Aménagement du territoire CNAR Autorités Régionales et locales Réfugiés et populations locales UNICEF, OMS, PAM, FAO FNUAP ONG</p>	<p>30.800.000</p>
<p><i>Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (conflits inter communautaires,</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 22 % des zones de mines et obus sont dépolluées et viabilisées; les populations 	<p>Ministères du Plan, de l'Administration du Territoire, de l'Action Sociale et de la Famille, de la Défense, de la Santé ; Direction de la</p>	<p>5.000.000 BO</p>

<p>déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères</p> <p>PNUD</p>	<p>connaissent les dangers des mines et les victimes sont prises en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conflits inter communautaires sont réduits dans la zone pétrolière ▪ Le Gouvernement dispose d'un Plan d'action pour la démobilisation et la réinsertion des combattants ▪ Le système national de contrôle des armes légères est efficace 	<p>Protection Civile ; Commission Nationale d'Accueil et Réinsertion des Réfugiés ; Direction Nationale des ONG ; Haut Commissariat National de Déminage ; Gouvernements des Etats-Unis, de la Suisse de la Suède ; Mine Advisory Group ; Comité National de réinsertion ; Direction nationale de la démobilisation; Banque Mondiale ; Coopération militaire française.</p>	<p>2.750.000 BE</p>
<p>. Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (conflits inter communautaires, déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères</p> <p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 zones de mines et obus sont dépolluées et viabilisées ; les populations connaissent les dangers des mines et les victimes sont prises en charge 	<p>Haut commissariat national au déminage ; planification, mise en œuvre et suivi des actions</p>	<p>97.000 BE 293.000</p>
<p>MECANISME DE COORDINATION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination résidente et humanitaire du SNU ▪ Système de gestion des infos au niveau SNU et du gouvernement ▪ Comité technique d'analyse opérationnel ▪ Points focaux par agence ▪ Agences chefs de file selon la nature de la crise et des interventions nécessaires ▪ Conférences budgétaires de l'équipe de pays ▪ Coordination des partenaires au développement ▪ Groupes thématiques ou sectoriels du SNU ▪ Sous-groupe thématique du SNU sur la pacification 			

Lutter contre le VIH/SIDA En 2010, la prévalence du VIH/SIDA est stabilisée à 4,8%		Objectifs de mobilisation des ressources
Priorité nationale Effet UNDAF 5	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires
Effets des programmes pays Agences		
<p>5.1 Réponse nationale contre le VIH/SIDA est coordonnée et efficace</p> <p>Dans les secteurs, les départements et au sein de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée ▪ la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées <p>Banque Mondiale</p> <p>En milieu de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée ▪ la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées <p>BIT</p> <p>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée dans le secteur rural (Agriculture, Elevage, pêche, Eau et Environnement)</p> <p>FAO</p> <p>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée dans les zones de réfugiés :</p>	<p>Produits des programmes pays</p> <p>5.1 Réponse nationale contre le VIH/SIDA est coordonnée et efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétariat Exécutif du CNLS opérationnel (personnel, logistique, équipement, fonctionnement) ▪ Système de surveillance épidémiologique et comportementale mis en place et opérationnel ▪ Système national de suivi évaluation mis en place et opérationnel ▪ Fonds mobilisés et gestion décentralisés ▪ Capacités des partenaires sociaux à lutter contre le VIH/SIDA en milieu de travail sont renforcées avec la mise en œuvre effective du plan national de lutte contre la pandémie élaboré de manière participative ▪ Comités de santé et sécurité au travail soutenu pour la vulgarisation des recueils de bonnes pratiques du BIT ▪ Comités SIDA des ministères de l'Agriculture, de la pêche, de la pêche de l'Eau et environnement opérationnels ▪ Capacité du Ministère de la Santé à promouvoir une approche intégrée du problème 	<p>Conseil National et Secrétariat Exécutif national Groupe Thématique et tous les partenaires</p> <p>Ministère du travail, de l'emploi Patronat Syndicats Entreprises privées</p> <p>Conseil National et Secrétariat Exécutif national Groupe Thématique</p> <p>Ministère et Départements de la Santé ONUSIDA, OMS, UNICEF, FNUJAP</p>
		Pour mémoire
		90.000

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est du Tchad ▪ Sud du Tchad <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées en faveur des réfugiés et des populations locales.</i></p> <p>HCR</p>	<p>VIH/SIDA dans les zones d'accueil des réfugiés Soudanais et Centre Africains</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanismes de coordination inter agences mis en place et effectifs ▪ Structures de coordination locale opérationnelle dans 12 camps de réfugiés ▪ Micro plans élaborés et mis en oeuvre dans 14 camps et dans les sous-préfectures autour des camps de réfugiés ▪ Plan commun de lutte contre le VIH/SIDA en faveur des réfugiés et des populations locales élaboré et mis en oeuvre 	<p>ONGs : Coopi, MSF H, FICR/CRT, IMC, MSF L, IRC, MSF F, MSF B DRS/PLNS Groupe Thématique et tous les partenaires/ONUSIDA</p>	
<p><i>Dans le ministère et le secteur de la santé la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées <p>OMS</p> <p><i>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée</i></p> <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i></p> <p>ONUSIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité SIDA du ministère de la santé opérationnel ▪ VIH/SIDA intégré au système de surveillance le la DSIS du MSP 	<p>Conseil National et Secrétariat Exécutif national Groupe Thématique Ministère de la santé publique</p>	<p>Pour mémoire</p>
<p><i>En 2010, la réponse nationale est plus visible mieux coordonnée et décentralisée</i></p> <p>PNUD</p> <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une autorité unique mise en place et opérationnelle (CNLS) ▪ 2 Structures régionales de coordination opérationnelles (Planification et suivi) ▪ Forum de partenariat national et local opérationnel ▪ Cadre stratégique national adopté et financé ▪ Cadre unique de suivi et d'évaluation élaboré et adopté ▪ Ressources mobilisées et procédures de gestion appliquées ▪ Volet VIH/SIDA du CAP élaboré ▪ Plan conjoint pour le personnel du SNUJ mis en oeuvre 	<p>Conseil National et Secrétariat Exécutif national (SEN)/ Secrétariat Exécutif régional Groupe Thématique ONG/Bilatéraux CNLS/SEN Groupe Thématique et tous les partenaires UNCT/Groupe Thématique/ONUSIDA</p>	<p>410.000</p>
<p><i>En 2010, la réponse nationale est plus visible mieux coordonnée et décentralisée</i></p> <p>PNUD</p> <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structures de coordination opérationnelles dans le Mayo Kebbi Oriental et le Mandoul Oriental ▪ Un système national d'information sur le VIH/SIDA est mis en place et opérationnel (site web du SEN) ▪ Politique et cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA élaborés et mis en oeuvre en faveur des jeunes et des adolescents 	<p>Secrétariat Exécutif PLNS (coordination et suivi des interventions sectorielle DRS/SEN/SER/Tous les partenaires locaux CNLS/SEN Groupe Thématique et tous les partenaires/ONUSIDA</p>	<p>1.270.000 BO 250.000 BE</p>
<p><i>En 2010, la réponse nationale est plus visible mieux coordonnée et décentralisée</i></p> <p>PNUD</p> <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i></p>	<p>Ministères Société civile Tous les partenaires</p>	<p>Ministères Société civile Tous les partenaires</p>	<p>Pour mémoire</p>

<p>UNFPA</p> <p><i>La lutte contre le VIH/SIDA est multiseCTORielle, décentralisée et mieux coordonnée à tous les niveaux</i></p> <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i></p> <p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme national de Lutte contre le SIDA restructuré pour le leadership national à tous les niveaux en partenariat avec la Banque Mondiale et autres partenaires ; ▪ Les capacités de 20 organisations de la société civile (Organisations à Base Communautaire, ONG...) sont renforcées et le partenariat établi avec ces organisations dans les zones d'intervention ; ▪ Programmation commune des interventions de lutte contre le VIH/SIDA (Cadre Stratégique national, Plan Multisectoriel décentralisé) et plaidoyer à tous les niveaux appuyés ▪ Cadre stratégique de PTME et de protection des OEV élaboré et mis en œuvre 	<p>Ministère de la santé publique (PNLS ; Planification, Coordination et Suivi) ; Ministère du plan (PLS : Appui financier); ONGs, Associations des jeunes : mise en œuvre ; UNUSIDA : appui technique</p>	<p>700.000 BO 800.000 BE</p>
<p>5.2 Accessibilité aux services de prévention et de réduction de la vulnérabilité</p> <p><i>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité transnationale, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ;</i></p> <p><i>Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en œuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</i></p> <p>Banque Mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transnationale, PTME, préservatifs, traitement des IST) soutenus et mis en œuvre ▪ Projets de réduction de la vulnérabilité (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives) mis en œuvre en faveur des groupes prioritaires ▪ Projets mis en œuvre en faveur du personnel des secteurs des Ministères chefs de file (MCF) (Communication, Justice, Défense Nationale et Réinsertion, Intérieur, Education Nationale et Affaires Sociale et Famille) ▪ Sous-composantes du FOSAP (Dons et micro-crédit) en faveur de la société civile renforcées ▪ Programme de Marketing social des préservatifs financé (AMASOT) ▪ Activités de soutien du FOSAP en faveur des femmes, des veuves et des PVVIH étendues dans toutes les régions ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transnationale, PTME, préservatifs, traitement des IST) soutenus et mis en œuvre mis en œuvre dans le milieu du travail ▪ Plans d'action du patronat, des syndicats et de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil National et Secrétariat Exécutif national Ministères, ONG Groupe Thématique et tous les partenaires Communautés locales ; AFD, Coopération allemande (KFW) Tous les ministères, les confessions religieuses, les ONG et les partenaires au développement 	<p>24 600 000</p>
<p><i>Le personnel des entreprises et des autres milieux de travail a accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</i></p> <p>BIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère du travail et de l'emploi ▪ Patronat ▪ Syndicats ▪ Entreprises privées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪

<p><i>Le personnel des Ministères du secteur du Développement rural (Agriculture, Eaux et Environnement, Elevage et Pêche) ainsi que la population rurale ont accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</i></p> <p>FAO</p>	<p>15 Entreprises mis en oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transfusionnelle, PTME, préservatifs, traitement des IST) soutenus et mis en oeuvre en milieu rural ▪ 80% du personnel des ministères (Agriculture, Eaux et Environnement, Elevage et Pêche) sont couverts par les plans d'action IEC ▪ Projets en faveur des agriculteurs, éleveurs et autres producteurs mis en oeuvre avec un volet VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères techniques (Agriculture, Elevage, Environnement et Eau) ▪ BM, OMS, ONUSIDA, PNUD UNESCO UNFFPA, MSF 	<p>1 780 000</p>
<p><i>Les populations réfugiées et particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (centre de dépistage et de conseils, préservatifs, traitement des IST</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 % des groupes vulnérables chez les réfugiés et populations hôtes adoptent un comportement à moindre risque ; ils utilisent des préservatifs ▪ 2 associations/ONG locales de lutte contre le VIH SIDA et 6 ONG Internationales participent activement à la lutte <p>HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transfusionnelle, PTME, préservatifs, traitement des IST) mis en oeuvre dans 14 camps et les sous-préfectures en faveur des réfugiés, populations hôtes, et du personnel humanitaire ▪ Capacités de deux ONG locales et de 6 Internationales renforcées dans le cadre d'un plan inter agence pour la lutte contre le SIDA dans les zones d'accueil des réfugiés ▪ Soins de santé primaires, de traitement et dépistage des IST et préservatifs accessibles à la population réfugiée ▪ Réfuges et populations hôtes sont sensibilisés, avec une attention particulière portée aux jeunes ▪ Mes mesures de précaution universelle observées dans les centres de santé des camps de réfugiés et dans 7 hôpitaux et 11 centres de Santé de l'Est et du sud du pays. 	<p>Ministère et Départements de la Santé ONUSIDA, OMS, UNICEF, FNUJAP ONGs : Coopi, MSF H, FICR/CRT, IMC, MSF L, IRC, MSF F, MSF B CNAR/DRS/Autres partenaires Réfugiés et populations locales</p>	<p>360.000</p>
<p><i>Le personnel du ministère de la Santé et de tout le secteur de la santé ainsi que la population ciblée ont accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</i></p> <p>OMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transfusionnelle, PTME, préservatifs, traitement des IST) soutenus et mis en oeuvre dans le secteur de la santé ; ▪ Politique nationale de sécurité transfusionnelle mise en oeuvre ▪ Stratégie nationale de prise en charge des IST mis en oeuvre à tous les niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour mémoire
<p><i>Les groupements féminins et les communautés villageoises ont accès aux services de prévention contre le VIH/SIDA dans les zones d'intervention (Mayo Kebbi Ouest et Mandoul Oriental)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet VIH/SIDA mis en oeuvre dans tous les projets d'appui du PNUD (groupements féminins, unités de production, coopératives) ▪ Conversations communautaires opérationnelles dans 7 sites (10 communautés par 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupements féminins ▪ Communautés villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 900 000

<p>PNUD</p> <p><i>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité transfusionnelle, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ;</i></p> <p><i>Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en oeuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</i></p> <p>UNFPA</p>	<p>site) dans le Mayo Kebbi Ouest et dans 5 sites (10 communautés par site) dans le Mandoul Oriental et plan d'action des communautés mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets en faveur des femmes en zones rurales mis en œuvre ▪ Projets de prévention (IEC/CCC, CDV, PEP, sécurité transfusionnelle, PTME, préservatifs, traitement des IST) soutenus et mis en œuvre ▪ Enseignement de l'EvFEmP (sensibilisation sur le genre, prévention des IST/VIH/SIDA, PF) généralisé dans le cycle primaire et introduit dans le secondaire général et technique ▪ Services Santé de la Reproduction des adolescents et des jeunes sont opérationnels dans 18 maisons de cultures/4 cliniques et 2 CIOJ de l'ASTBEF/4 centres sociaux/ 8 centres d'hygiène scolaire/ les centres de santé de garnisons et des camps militaires ▪ Programme éducatif pour les femmes dans 32 CFPR du Ministère de l'Agriculture ▪ Kits de prévention du VIH distribués dans 14 camps et 7 hôpitaux ▪ Prise en charge des IST effective dans les consultations gynécologiques à Sahr, Koumra, Mongo, Bitkine, Moundou et Abéché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères (Jeunesse, Action sociale, Défense, MSP) ASTBEF, ▪ Autres partenaires ▪ Ministère de l'Agriculture et Groupements ▪ MSP/DRS/MCH/ONG Internationales et autres partenaires ▪ MSP/DRS/MCD/OMS ▪ AFJT, CELIAF, réseau des Parlementaires en Pop&Dév, Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 000 000
<p><i>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité transfusionnelle, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ;</i></p> <p><i>Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en oeuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</i></p> <p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de prévention par l'IEC développé en faveur des GYP (jeunes, femmes en age de procréer, réfugiés) dans les zones d'intervention ; ▪ PTME et traitement des IST mis en place dans huit zones (conseil dépistage volontaire) ; ▪ 10 centres amis des jeunes créés dans les grandes villes des zones d'intervention ; ▪ Produits et dispositifs de prévention (médicaments, réactifs, Kits ...) acquis ; Appui assuré à la mise en place de politiques et de stratégies de réduction de la vulnérabilité en faveur des OEV, jeunes et femmes ; 	<p>Ministère de la santé publique (PNLS : Planification, Coordination et Suivi) ; Ministère du plan (PLS : appui financier) ; ONGs : mise en œuvre ; Ministère de l'éducation nationale : planification, coordination et suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 800.000 BO 1.150.000 BE
<p>5.3 Accessibilité aux services de prise en charge</p> <p><i>Les malades du VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge psychosociale, médicale et communautaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de l'APMS/FOSAP élargis ▪ Plans d'action du Réseau des Associations de Personnes vivant avec le VIH/SIDA mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APMS/ONG/Confessions/réseau des associations de PVVIH ▪ Partenaires du SNU et autres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour mémoire

<p>Les personnes infectées et affectées (PVIH, OEV, veuves, femmes enceintes) bénéficient d'un soutien socio-économique</p> <p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</p> <p>Banque Mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans d'action des confessions religieuses mis en oeuvre ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en oeuvre par ma Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FOSAP/ONG/Min Action sociale/MSP ▪ Réseau des parlementaires/Groupe Thématique Sociale ▪ Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale 	
<p>Les séropositifs bénéficient d'une protection contre l'exclusion en milieu de travail</p> <p>BIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée en milieu de travail ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en oeuvre par le BIT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau des parlementaires/Groupe Thématique Sociale ▪ Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour mémoire
<p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués dans les ministères du développement rural et dans le milieu rural en général</p> <p>FAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée dans les ministères du développement rural et dans le milieu rural en général ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en oeuvre par la FAO 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau des parlementaires/Groupe Thématique Sociale ▪ Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour mémoire
<p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les camps des réfugiés et les zones d'accueil de ceux-ci.</p> <p>HCR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée dans les camps des réfugiés et les zones d'accueil de ceux-ci. ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en oeuvre par le HCR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau des parlementaires/Groupe Thématique Sociale ▪ Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour mémoire
<p>Les malades du VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge psychosociale, médicale et communautaire</p> <p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</p> <p>OMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un document de stratégie de prise en charge des PVIH adopté et mis en oeuvre ▪ Professionnels de la santé formés pour la prise en charge des PVIH ▪ Protocoles de prise en charge et de notification des cas de SIDA dans les camps de Réfugiés et des districts sanitaires harmonisés. ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MSP/Groupe Thématique/ONG Internationales et autres partenaires (UE, PPLS/PAS) ▪ Réseau des parlementaires/Groupe Thématique Sociale ▪ Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> 50 000
<p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués</p>	<p>Coordination du Réseau de PVIH opérationnel à N'Djamena et 3 Régions (planification, suivi des activités)</p>	<p>CNLS</p> <p>Groupe Thématique et tous les partenaires</p> <p>Réseau de PVIH</p>	<p>90 000</p>

<p>ONUSIDA</p> <p><i>Mille personnes infectées / affectées par le VIH/SIDA par an, accèdent aux services de prise en charge globale et d'appui socio-économique</i></p> <p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées</i></p> <p>PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 800 tonnes de vivres sont distribuées aux PVVIH ▪ Coordination du Réseau de PVVIH opérationnel à N'Djamena et 3 Régions (planification, suivi des activités) 	<p>Ministère de la Santé Publique, Associations locales, Organisation Mondiale de la Santé, ONUSIDA, UNICEF</p> <p>ONG/Min Action sociale/MSP</p> <p>Réseau des parlementaires/Groupe Thématique</p> <p>Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale</p>	<p>975 000</p>
<p><i>Le déni, la discrimination et la stigmatisation des personnes infectées et affectées sont réduits dans le Mandoul Oriental et le Mayo Kebbi Ouest</i></p> <p>PNUD</p>	<p>Coordination du Réseau de PVVIH opérationnel à N'Djamena et dans le Mandoul Oriental et le Mayo Kebbi Ouest (planification, suivi des activités)</p>	<p>Secrétariat Exécutif PNLN (coordination et suivi des interventions sectorielle</p> <p>PNLS (coordination et suivi)</p> <p>Associations (encadrement des communautés dans la mise en œuvre des plans d'action</p> <p>PNLS, Associations (mise en œuvre de l'évaluation de la situation)</p>	<p>150 000</p>
<p><i>Les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA ont accès aux services de prise en charge globale (psychosociale, médicale, communautaire, spirituelle, et soutien socio-économique et juridique)</i></p> <p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</i></p> <p>UNFPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVVIH adopté et appliquée ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en œuvre 	<p>Ministères (Jeunesse, Action sociale, Défense, MSP)</p> <p>ASTBEF,</p> <p>Autres partenaires</p> <p>Ministère de l'Agriculture et Groupements</p> <p>MSP/DRS/MCH/ONG Internationales et autres partenaires</p> <p>MSP/DRS/MCD/OMS</p> <p>Réseau des parlementaires/Groupe Thématique</p> <p>Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale</p>	<p>Pour mémoire</p>
<p><i>Les malades du VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge psychosociale, médicale et communautaire</i></p> <p><i>Les personnes infectées et affectées (PVVIH, OEV, veuves, femmes enceintes) bénéficient d'un soutien socio-économique</i></p> <p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</i></p> <p>UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 675 malades du SIDA bénéficient d'une prise en charge médicale et communautaire ▪ 1.500 personnes infectées et affectées bénéficient d'un soutien socio-économique ▪ Les OEV identifiés sont intégrés dans leurs communautés dans les cinq zones d'intervention ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVVIH adopté et appliquée ▪ Une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation est intégrée dans tous les programmes mis en œuvre 	<p>Ministère de la santé publique (PNLS : Planification, Coordination et Suivi) ; Ministère du plan (PLS : appui financier) ; ONGs : mise en œuvre ; BIEC : mise en œuvre activités IEC ; PNJD : appui financier</p> <p>APMS/ONG/Confessions/réseau des associations de PVVIH</p> <p>Min Action Sociale/ONG/Confessions</p> <p>Réseau des parlementaires/Groupe Thématique</p> <p>Groupe Thématique/ONG/Min Justice/Min Action Sociale</p>	<p>950.000</p> <p>BO</p> <p>2.050.000</p> <p>BE</p>
<p>MECANISME DE COORDINATION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</p> <p>Groupe Thématique sur le VIH/SIDA et Groupe technique de travail sur le VIH/SIDA</p> <p>Haut conseil National sur le Fonds Mondial</p>			

Cadre de suivi et évaluation

Cadre de suivi-évaluation		Risques et hypothèses	
Effet UNDAF 1 : Amélioration du capital humain		Sources de vérification	
Résultats de l'UNDAF	Indicateurs et bases de référence		
<p>Effet UNDAF 1</p> <p>En 2010, dans les zones de concentration du SNU, les catégories sociales les plus démunies améliorent leurs conditions de vie (revenu accru, sécurité alimentaire assurée; malnutrition modérée et sévère des enfants de moins de 5 ans réduite, morbidité et mortalité réduite, accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement améliorée, éducation de qualité assurée pour tous les enfants et particulièrement les filles...)</p>	<p>1.1 Revenu et pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour dans les zones de concentration ; Base : ND Cible : AD ▪ Revenu moyen annuel des femmes; Base : ND Cible : AD ▪ Proportion de femmes chefs de ménages pauvres; Base : ND Cible : AD <p>1.2 Faim</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de personnes souffrant de la faim ; Base : ND Cible : AD ▪ Indice de pauvreté alimentaire en pour cent; Base : 44,2 (1995) ▪ Effectif des bovins (en milliers de têtes) Base : 5848 (2001) Cible : AD ▪ Effectif des ovins/caprins (en milliers de têtes) Base : 7771 Cible : AD ▪ Bilan céréalier (disponible/-besoin) (en millier de tonne) Base : -241,9 (2000) Cible : ND ▪ Aides alimentaires reçues (en milliers de tonne) Base : ND Cible : AD <p>1.3 Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant de la malnutrition aigue Base : 40 (1999) Cible : AD ▪ Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique Base : 44,2 (2002) Cible : AD ▪ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale. Base : 27,6(2000) Cible : AD ▪ Pourcentage de mères à faible indice pondéral. Base : 21,0 (1999) Cible : AD 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement politique favorable. ▪ Cadre institutionnel et réglementaire incitatif. ▪ Cadre macro-économique contraignant ▪ Conditions climatiques détériorées ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources disponibles ▪ Politiques sectorielles mises en oeuvre 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports MICS et EDST ▪ Rapports d'enquêtes sur la malnutrition ▪ Rapports des partenaires ▪ Rapports de suivi et évaluation de la SNRP ▪ Rapports de suivi des OMD ▪ Annuaire de la santé ▪ Enquêtes socio-économiques ▪ Direction des Statistiques agricoles RGPH EIMT <p>Taux de prévalence du paludisme Base : 20,7 Cible AD</p> <p>Taux de mortalité lié au paludisme Base : ND Cible AD</p> <p>Proportion population des zones à risque utilisant des moyens efficaces de protection contre le paludisme (enfants de moins de cinq ans) Base : ND Cible AD</p>

	<p>1.4 Accessibilité aux services de base (santé, eau, assainissement, logement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité des moins de 5 ans Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité infantile Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité maternelle Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'utilisation de la contraception (en pour cent) Base : 0,8 (2001) Cible : AD ▪ Taux de mortalité maternelle (nombre annuel de décès des femmes pour 100000 naissances vivantes) Base : 827 Cible : AD ▪ Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié Base : ND Cible : AD ▪ Taux de prévalence du paludisme Base : 20,7 Cible AD ▪ Taux de mortalité lié au paludisme Base : ND Cible AD ▪ Proportion population des zones à risque utilisant des moyens efficaces de protection contre le paludisme (enfants de moins de cinq ans) Base : ND Cible AD ▪ Proportion de la population totale ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure Base : 31,3 (2000) Cible :AD ▪ Proportion de la population urbaine ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure Base : 46,7 (2000) Cible :AD ▪ Proportion de la population rurale ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure Base : 26,7(2000) Cible :AD ▪ Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable Base : 27 (1999) Cible :AD ▪ Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement 		
--	---	--	--

	<p>Base : 1,4 (2000) Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion de ménages ayant accès aux moyens sanitaires, convenables d'évacuation des excréta Base : 28,5 (2000) Cible : AD ▪ Pourcentage de la population ciblée ayant accès régulier à des points d'eau aménagés Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de la population urbaine ciblée utilisant des installations sanitaires améliorées Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de la population urbaine ciblée habitant des logements décentes Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de personnes par pièce ou surface de plancher moyenne par personne: Base : ND Cible : AD <p>1.5 Education</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux net de scolarisation dans le primaire ▪ Pourcentage d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'école. Base : ND Cible : AD ▪ Taux net de scolarisation des filles Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de filles atteignant la 5^{ème} année scolaire Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans : hommes: Base : 55,3 (2000) Cible : ND ▪ Taux d'alphabétisation des adultes : femmes Base : 31,5 (2000) Cible : ND ▪ Taux d'alphabétisation des adultes:hommes : Base : 59,4 (2001) Cible : ND ▪ Taux d'alphabétisation des adultes: Base : 55,3 (2000) Cible : ND 		
--	--	--	--

<p>Les capacités locales dans la région productrice sont renforcées et des opportunités sont offertes aux populations locales d'améliorer leurs conditions de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour dans la région productrice Base : ND Cible : AD 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu Rapports MICS et EDST Rapports de suivi et évaluation de la Banque mondiale</p>	
<p>Les acteurs de l'économie informelle notamment les femmes et les groupes vulnérables augmentent leurs revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour dans le secteur ciblé Base : ND Cible : AD 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu Rapports MICS et EDST Rapports de suivi et évaluation du B IT</p>	<p>Ressources disponibles Système de micro finance réhabilité</p>
<p>Les populations rurales bénéficiant des interventions de la FAO, ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour augmentent leurs revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de 1 500 000 populations rurales ciblées ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour Base : 0 Cible : 30% 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu Rapports MICS et EDST Rapports de suivi et évaluation de la FAO</p>	<p>Ressources disponibles Système de micro finance réhabilité</p>
<p>Des réfugiés augmentent leurs revenus jusqu'à un dollar par jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réfugiés ayant augmenté leurs revenus Base : ND Cible : 70.000 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu Rapports MICS et EDST Rapports de suivi et évaluation de HCR</p>	<p>Ressources disponibles Système de micro finance réhabilité</p>
<p>Des Tchadiens ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour gagnent au moins un dollar par jour dans les zones d'intervention d'ici à 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de personnes ciblées disposant de moins d'un dollar par jour Base : ND Cible : 30.000 	<p>Rapports d'enquêtes sur le revenu Rapports MICS et EDST</p>	<p>Ressources disponibles Système de micro finance réhabilité</p>
1.2. Sécurité alimentaire			
<p>Des populations souffrant de la faim augmentent leur sécurité alimentaire en toute saison</p>		<p>Rapports de suivi et évaluation ; Rapports de partenaires ; Rapports d'évaluation de récoltes Rapports de suivi et évaluation FAO</p>	<p>Accessibilité des zones d'intervention ; Faible niveau de financement pouvant conduire à des ruptures dans le pipeline ;</p>
<p>Les réfugiés et les populations hôtes augmentent leur sécurité alimentaire en toute saison</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de populations réfugiées et hôtes souffrant de la faim ; Bases : ND Cibles : AD Effectif des bovins (en milliers de têtes) dans la population réfugiée et hôte Bases : ND Cibles : AD Effectif des ovins/caprins (en milliers de têtes) dans la population réfugiée et hôte Bases : ND Cibles : AD Bilan céréalier (disponible/-besoin) (en millier de tonne) dans la population réfugiée et hôte Bases : ND Cibles ; AD 	<p>Rapports de suivi et évaluation ; Rapports de partenaires ; Rapports d'évaluation de récoltes Rapports de suivi et évaluation HCR</p>	<p>Accessibilité des zones d'intervention ; Faible niveau de financement pouvant conduire à des ruptures dans le pipeline ; Présence des partenaires techniques opérationnelles, qualifiés</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des population souffrant de la faim dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais augmentant leur sécurité alimentaire en toute saison ▪ Des populations souffrant de la faim, dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord augment leur sécurité alimentaire en toute saison 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de populations souffrant de la faim dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord; Bases : ND Cibles : AD ▪ Bilan céréalier (disponible/besoin) (en millier de tonne) dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord; Bases : ND Cibles : AD ▪ Aides alimentaires reçues (en milliers de tonne) dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord Base : ND Cible : AD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de suivi et évaluation PAM ▪ Plan de distribution du PAM ; ▪ Rapports de suivi et évaluation ; ▪ Rapports de partenaires ; ▪ Rapports d'évaluation de récoltes ; 	<p>Accessibilité des zones d'intervention ; Faible niveau de financement pouvant conduire a des ruptures dans le pipeline ; Présence des partenaires techniques opérationnelles, qualifiés ;</p>
1.3. Nutrition			
<p><i>Les enfants réfugiés souffrant de malnutrition modérée et sévère sont correctement prises en charge</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants réfugiés de moins de cinq ans souffrant de la malnutrition aigue Base : ND Cible : 0% ▪ Pourcentage d'enfants réfugiés de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale. Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport d'enquêtes sur la malnutrition Rapport MICS et EDST Rapport d'enquête HCR/ UNICEF</p>	<p>niveau de financement pouvant conduire a des ruptures dans le pipeline ; Présence des partenaires techniques opérationnelles, qualifiés</p>
<p><i>La prévention et la prise en charge des cas de malnutrition modérée et sévère, services de santé maternelle et infantile sont correctement assurées, dans les zones d'accueil des réfugiés et les régions Ouest et Centre Nord du pays</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant de la malnutrition aigue dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord; Bases : ND Cibles : AD ▪ Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord; Bases : ND Cibles : AD ▪ Pourcentage de mères à faible indice pondéral dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et Centre-Nord. Base : ND Cible : AD ▪ Indice de pauvreté alimentaire en pour cent dans les zones d'accueil de réfugiés soudanais et dans les régions de l'Ouest et 	<p>Rapports de suivi et évaluation du PAM ; Rapports des partenaires gérant les centres nutritionnels ; Rapports d'enquêtes et d'études nutritionnelles ; Rapports des services du Ministère de la Santé, de l'UNICEF, de l'OMS.</p>	<p>niveau de financement pouvant conduire a des ruptures dans le pipeline ; Présence des partenaires techniques opérationnelles, qualifiés</p>

<p><i>La prévention et la prise en charge sont correctement assurées les enfants souffrant de malnutrition modérée et sévère</i></p> <p><i>Les familles et les communautés maîtrisent les principes essentiels de prévention et de prise en charge de cas de malnutrition en particulier celle des enfants et des femmes enceintes</i></p>	<p>Centre-Nord Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale ■ Base : ND Cible : 0% sur 10. 000 enfants personnes ■ Proportion de familles connaissant les notions de base en nutrition ■ Base: 0 ; Cible :AD ■ Pourcentage de mères à faible indice pondéral. Base : 21,0 (1999) Cible : AD 	<p>Rapport d'enquêtes sur la malnutrition</p> <p>Rapport MICS et EDST</p> <p>Rapport formation</p> <p>Rapport d'enquête UNICEF</p>	<p>Ressources disponibles</p>
1.4. Accessibilité aux services de base (santé, eau, logement, assainissement)			
<p><i>Les populations urbaines bénéficient des services d'assainissement de qualité, ont accès à un logement décent et sont approvisionnées en eau potable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Proportion de populations de N'Djaména Moundou, Sarh, Abeché et Doba ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure Base : ND Cible :AD ■ Proportion de populations de N'Djaména Moundou, Sarh, Abeché et Doba ayant accès à un meilleur système d'assainissement Base : ND Cible :AD ■ Proportion de ménages de N'Djaména Moundou, Sarh, Abeché et Doba ayant accès aux moyens sanitaires, convenables d'évacuation des excréta Base : ND Cible :AD 	<p>Rapport MICS et EDST</p> <p>Banque mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 	<p>Poursuite de Programme avec le gouvernement</p>
<p><i>Les réfugiés et population hôtes ont accès à des</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>structures sanitaires maîtrisant le processus de prévention, et de prise en charge des pathologies de base (maladies diarrhéiques, IRA, paludisme, rougeole, choléra, méningite);</i> ● <i>services prioritaires de la santé de la reproduction (SOU, planification familiale) disponibles dans les hôpitaux servant les réfugiés et populations hôtes</i> ● <i>des services d'assainissement et à un abri</i> ● <i>à l'eau potable</i> <p><i>Les parents réfugiés maîtrisent les principes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Taux de prévalence des pathologies de base (maladies diarrhéiques, IRA, paludisme, rougeole, choléra, méningite) dans les populations réfugiés et hôtes Bases : ND Cibles : AD ■ Taux de mortalité maternelle dans les populations réfugiés et hôtes Bases : ND Cibles : AD ■ Pourcentage de populations réfugiées et hôtes ayant accès régulier à des points d'eau aménagés Bases : ND Cibles : AD ■ Pourcentage de populations réfugiées et hôtes ayant accès à des services d'assainissement Bases : ND Cibles : AD 	<p>HCR</p>	

<p>essentiels de prévention et de prise en charge à domicile et les critères de recours aux structures sanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes réfugiées par pièce ou surface de plancher moyenne par personne: Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de parents réfugiés maîtrisant les principes essentiels de prévention et de prise en charge à domicile et les critères de recours aux structures sanitaires: Base : ND Cible : AD 		
<p><i>Les populations bénéficient de protections et de soins de santé maternelle et infantile, de prévention et de traitement de paludisme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole: Base : ND Cible : AD ▪ Taux de prévalence du paludisme: Base : 20,7 Cible AD ▪ Taux de mortalité lié au paludisme: Base : ND Cible AD ▪ Proportion population des zones à risque utilisant des moyens efficaces de protection contre le paludisme (enfants de moins de cinq ans): Base : ND Cible AD ▪ Taux de mortalité des moins de 5 ans: Base : ND Cible AD ▪ Taux de mortalité infantile: Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité maternelle: Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité maternelle (nombre annuel de décès des femmes pour 100000 naissances vivantes): Base : 827 Cible : AD ▪ Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié: Base : ND Cible : AD 	<p>▪ OMS</p>	
<p><i>Des citadins bénéficient des services d'assainissement de qualité, ont accès à un logement décent. La gestion de l'eau potable est décentralisée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de citadins ayant accès à des services d'assainissement: Base : ND Cible : 60.000 ▪ Nombre de citadins bénéficiant disposant des logements décents: Base : ND Cible : 5000 ▪ Nombre services régionaux de gestion d'eau potable: Base : 0 ; Cible : 2 dans le Mayo Kebbi Ouest 	<p>Rapport MICS et EDST Rapports d'activités et de suivi PNUD</p>	<p>Ressources disponibles</p>

<p>Dans la zone du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les populations bénéficient des services de santé maternelle ▪ l'accès aux services de SR de qualité y compris la prévention du VIH/SIDA et leur utilisation en particulier par les jeunes, les adolescents et les femmes sont améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes ayant accès à des services de santé maternelle dans la zone du programme Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de personnes ayant accès à des services de santé de la reproduction dans la zone du programme Base : ND Cible : AD T ▪ Taux de mortalité maternelle (nombre annuel de décès des femmes pour 100000 naissances vivantes) dans la zone du programme Base ND Cible : AD ▪ Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié dans la zone du programme Base : ND Cible : AD 	<p>UNFPA</p>	<p>Hypothèse : ressources disponibles</p>
<p>Dans les zones d'intervention, les populations ont accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des services de santé maternelle et infantile, ▪ la prévention et traitement du paludisme, ▪ l'assainissement de qualité et ▪ l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de cas de pathologies notifiées et traités Base : ND Cible : AD ▪ Taux de mortalité périnatale enregistré dans les structures de santé Base : ND Cible : AD ▪ Proportion de la population qui connaît les principes essentiels de prévention et de prise en charge à domicile des pathologies Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'enfants ayant accès à l'eau potable Base : ND Cible : 356.000 ▪ Nombre d'enfant ayant accès à l'assainissement Base : ND Cible : 356.000 	<p>Rapport d'activités des centres de santé Annuaire de la santé Rapport enquête CAP Rapport d'enquête MICS et EDST Rapports d'activités et de suivi UNICEFF</p>	<p>Hypothèse : ressources disponibles</p>
<p>1.5. Scolarisation. L'accès et l'équité à l'école, la qualité et l'efficacité de l'enseignement sont améliorés. L'alphabétisme et l'enseignement non formel développés Banque mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PARSET 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'enfants atteignant la 5ème année d'école. Base : ND Cible : AD ▪ Taux net de scolarisation des filles Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de filles atteignant la 5ème année scolaire Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'alphabétisation des adultes femmes Base : 31,5 (2000) Cible : ND ▪ Taux d'alphabétisation des adultes:hommes : Base : 59,4 (2001) Cible : ND 		

<p>Les enfants réfugiés en âge scolaire dont les filles sont inscrits à l'école chaque année</p> <p>Les enfants inscrits dont les filles sont maintenus jusqu'à l'achèvement du cycle primaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux net de scolarisation des enfants réfugiés Base : ND Cible : 80% ▪ Taux net de scolarisation des filles réfugiées Base : ND Cible : 40% ▪ Pourcentage d'enfants réfugiés atteignant la 5ème année d'école. Base : ND Cible : 60% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de distribution du PAM ▪ Rapport des distributions Sous Bureaux PAM ; ▪ Rapports des services d'inspection régionale ; ▪ Rapports des missions conjointes PAM/Ministère de l'Education de suivi et d'évaluation ; ▪ PAM 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de vivres et des denrées requises ; ▪ Implication active des parents d'élèves dans la gestion des cantines et la fourniture des condiments ; ▪ Accessibilité des écoles ; ▪ Fourniture de matériels scolaires par les autres partenaires, notamment l'UNICEF ; ▪ Disponibilités des agents du Gouvernement et d'enseignants, qualifiés et motivés, pour assurer une bonne exécution du programme.
<p>Les enfants en âge scolaire ciblés par le programme alimentation scolaire et alphabétisation, en particulier les filles, fréquentant l'école, y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité</p> <p>Programme (de vivres distribués</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves, par sexe, et d'écoles, bénéficiant du programme. Base : ND Cible : AD ▪ Augmentation du taux d'inscription, par sexe, dans les écoles assistées. Base : ND Cible : AD ▪ Augmentation du taux de fréquentation, par sexe, dans les écoles bénéficiant du programme. Base : ND Cible : AD ▪ Réduction du taux d'abandon des études par les élèves, en particulier chez les filles. Base : ND Cible : AD ▪ Quantités de vivres et d'articles non alimentaire distribuées. Base : ND Cible : 23690 tonnes ▪ Nombre de filles recevant des rations à emporter. Base : ND Cible : AD 	<p>Rapports d'évaluation UNESCO</p> <p>UNFPA</p>	
<p>Les filles en âge scolaire, fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux net de scolarisation des filles Base : ND Cible : AD • Pourcentage de filles atteignant la 5ème année scolaire Base : ND Cible : AD 		
<p>Les enfants en âge scolaire, en particulier les filles fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité</p>			

<p><i>Dans les zones d'intervention, les enfants en âge scolaire et préscolaire, en particulier les filles, les enfants exclus ou défavorisés fréquentent l'école et y restent jusqu'à la fin du cycle primaire et bénéficient d'un enseignement de qualité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'enfants en âge scolaire inscrits à l'école Base : ND Cible : 250.000 ▪ Nombre d'enfants en âge préscolaire inscrits dans les centres d'encadrement (G/F) Base : ND Cible : 6.000 ▪ Taux net de scolarisation dans les populations ciblées Base : : 60% Cible : 50% ▪ Taux net de scolarisation des filles dans les populations ciblées Base : 48,5% Cible : 50% ▪ Taux d'admission en première année Base : 84,1% Cible ND ▪ Taux d'admission des filles en première année Base : 72,4% Cible ND ▪ Nombre d'enfants exclus et défavorisés inscrits à l'école Base : 0 Cible : 100.000 ▪ Nombre de maîtres communautaires formes Base : ND Cible 700 ▪ Nombre d'enseignants formes Base : ND Cible : 2.000 	<p>UNICEF</p>	<p>Politiques en faveur de l'Education pour tous existent et sont mises en œuvre Les ressources humaines et financières sont disponibles</p>
---	--	----------------------	--

Cadre de suivi-évaluation	
Effet UNDAF 2 : Promotion de la gouvernance démocratique et économique	Risques et hypothèses
Résultats de l'UNDAF	Sources de vérification
Indicateurs et bases de référence	
<p>Effet UNDAF 2 En 2010, les populations et les organisations de la société civile participent et contrôlent équitablement le processus de prise de décision concernant le développement et la gestion de la chose publique ; à l'échelon national l'environnement social, économique, politique et légal crée une dynamique d'auto développement et garantit le respect et l'expression des droits humains</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre institutionnel et réglementaire inhibiteur. ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Conditions climatiques détériorées ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Ressources disponibles ▪ Stratégies sectorielles pertinentes ▪ Réformes sectorielles mises en oeuvre
<p>2.1 Démocratisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodicité de la tenue d'élections libres et équitables Base : ND Cible : AD ▪ Taux de participation aux consultations électorales Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de partis politiques représentés au Parlement Base : 19 (20002) Cible : AD ▪ Nombre de procès non aboutis par suite de pressions diverses Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de tribunaux de cours d'appel Base : ND Cible : AD <p>2.2 Promotion de la bonne gouvernance , équité genre et droits humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de procès contre les agents de force de l'ordre et les représentants de l'Etat Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'organisations non gouvernementales/organisations de la société civile indépendantes opérant dans le pays Base : ND Cible : AD ▪ Taux de syndicalisation Base : 95 (2002) Cible : AD ▪ Pourcentage de femmes occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur. Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de chaînes de radiodiffusion/télévision et de journaux indépendants Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de personnes victimes des agressions par les agents des forces de l'ordre Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de personnes victimes des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'observation des élections ▪ Rapports des organisations et associations de défenses des droits de l'homme ▪ Journal officiel ▪ Rapport de suivi du Schéma directeur de la décentralisation. ▪ Bulletins statistiques de l'INSEED ▪ Rapports de l'Observatoire de la Pauvreté ▪ Rapports des missions de suivi des Institutions Financières Internationales ▪ Assemblée nationale ▪ Syndicats ▪ Ministère de la Justice

	<p>crimes contre les biens Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de personnes victimes des affaires mal jugées Base : ND Cible : AD <p>2.3 Décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'entités réellement décentralisées Base : ND Cible : AD ▪ Proportion de élus locaux Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de matières à gestion décentralisée Base : ND Cible : AD ▪ Part des budgets des entités décentralisées Base : ND Cible : AD <p>2.4 Gouvernance économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parts de dépenses publiques allouées aux secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, transport,) Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'exécution financière et physique des budgets des secteurs prioritaires Base : ND Cible : AD ▪ Parts de l'aide publique au développement destinée aux secteurs prioritaires Base : 80% Cible : AD ▪ Indice de compétitivité de l'économie tchadienne Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'inflation Base : ND Cible : AD <p>2.4 Promotion du secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Flux d'investissements directs étrangers Base : ND Cible : AD ▪ Volume d'assistances sous-traitées aux entreprises privées Base : ND Cible : AD <p>2.5 Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de femmes victimes des agressions sexuelles Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de enfants victimes de violations ou de maltraitements Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'enfants exerçant les pires formes 		
--	---	--	--

<p>2.1. Démocratisation</p> <p>Le processus démocratique est amélioré à travers des mécanismes et institutions plus crédibles, un dialogue permanent entre la gouvernance, l'opposition et la société civile et une participation active de la population</p>	<p>de travail Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodicité de la tenue d'élections libres et équitables Base : ND Cible : AD ▪ Taux de participation aux consultations électorales Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage de partis politiques représentés au Parlement Base : 19 (20002) Cible : AD ▪ Nombre de procès non aboutis par suite de pressions diverses Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de Cours d'appel Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de procès contre les agents de force de l'ordre et les représentants de l'Etat Base : ND Cible : AD 	<p>Rapports d'évaluation (observateurs des élections) Rapports d'activités PNUD Ministère de la Justice; /Service contentieux; Mairies</p>	<p>Ressources disponibles Appui des partenaires aux élections effectif</p>
<p>2.2 Promotion de la bonne gouvernance, de l'équité genre et des droits humains</p>			
<p><i>Le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile participent activement à la promotion de l'emploi.</i></p>	<p>BIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de syndicats indépendants Base : ND Cible : AD ▪ Taux de syndicalisation Base : ND Cible : AD ▪ Cas de défense de l'emploi ayant abouti Base : ND Cible : AD 		
<p><i>Les agents de l'Etat connaissent et respectent les droits des réfugiés</i></p>	<p>HCR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cas de violations des droits des réfugiés perpétrées par les agents de force de l'ordre et les représentants de l'Etat : Base : ND Cible : 0 		
<p><i>Le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile participent activement à la promotion des droits de l'homme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures gouvernementales et d'organisations non gouvernementales faisant la promotion des droits humains Base : ND Cible : 0 ▪ Cas de violations des droits de l'homme perpétrées par les agents de force de l'ordre et les représentants de l'Etat Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport d'enquêtes Rapport de formation Rapports d'activités (Commission nationale, OANET) PNUD</p>	<p>Sécurité Capacités organisationnelles des OSC</p>

Les droits humains, en particulier l'égalité et l'équité du Genre et l'autonomisation des femmes sont promus	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes formées aux principes des droits humains, de la démocratie et de la citoyenneté 	UNESCO	
Les droits humains, en particulier l'égalité et l'équité du Genre et l'autonomisation des femmes sont promus		UNFPA	
Les acteurs nationaux (Etat, OSC et secteur privé, CTD) font la promotion des droits de l'enfant et de la femme	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de membres des OSC œuvrant en faveur des enfants, des CTD et des agents de l'Etat formés sur les droits de l'enfant Base : ND Cible : 1000 Cas de violations des droits des enfants Base : ND Cible : 0 Nombre de rapports périodiques CDE élaborés Base : ND Cible : AD 	Rapport d'activités Rapports CDE Rapports UNICEF	Contexte institutionnel, politique, juridique et sociale favorable à l'application des droits humains. Disponibilité des ressources financières et humaines
2.3 Décentralisation			
Les acteurs sociaux sont en mesure de concevoir et d'établir un mécanisme de financement à la fois participatif et donnant plus de pouvoirs de gestion aux communautés de base et aux collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de matières à gestion décentralisée Base : ND Cible : AD Part des budgets des entités décentralisées Base : ND Cible : AD 	Banque mondiale	
Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs nationaux et élus locaux sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élus et de communautés formés aux techniques de gestion et d'organisation décentralisées e l'école en mode décentralisé Base : 0 Cible : AD 	HCR	
Les acteurs nationaux (les populations, les Osc, le secteur privé, l'Etat) participent au processus de décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entités réellement décentralisées Base : ND Cible : AD Nombre d'élus locaux Base : ND Cible : AD Nombre de matières à gestion décentralisée Base : ND Cible : AD Part des budgets des entités décentralisées Base : ND Cible : AD 	Rapports d'activités (Parlement) Journal officiel Ministère de l'Economie et Finances Lettre de cadrage budgétaire Rapports PNUD	Appui des partenaires aux élections effectif
Les acteurs nationaux (les populations, les Osc, le secteur privé, l'Etat) participent au	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élus et de communautés formés à la gestion de l'école en mode décentralisé 	Rapports d'activités des entités décentralisées Rapports UNESCO	Implication des communautés dans la gestion de l'école

processus de décentralisation	Base : 0 Cible : AD		Processus de décentralisation avancé
<p>2.4. Gouvernance économique</p> <p><i>Le gouvernement gère avec rigueur et transparence toutes les ressources publiques et les richesses nationales</i></p> <p>Banque mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parts de dépenses publiques allouées aux secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, transport,) Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'exécution financière et physique des budgets des secteurs prioritaires Base : ND Cible : AD ▪ Parts de l'aide publique au développement destinée aux secteurs prioritaires Base : 80% Cible : AD ▪ Indice de compétitivité de l'économie tchadienne Base : ND Cible : AD 		
<p><i>Le Gouvernement aura la capacité de disposer d'un mécanisme approprié des collectes d'informations et de gestion des données du secteur rural</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parts de dépenses publiques allouées aux secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, transport,) Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'exécution financière et physique des budgets des secteurs prioritaires Base : ND Cible : AD ▪ Parts de l'aide publique au développement destinée aux secteurs prioritaires Base : 80% Cible : AD ▪ Indice de compétitivité de l'économie tchadienne Base : ND Cible : AD 	FAO	
<p><i>Le gouvernement gère avec rigueur et transparence toutes les ressources publiques et les richesses nationales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parts de dépenses publiques allouées aux secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, transport,) Base : ND Cible : AD ▪ Taux d'exécution financière et physique des budgets des secteurs prioritaires Base : ND Cible : AD ▪ Parts de l'aide publique au développement destinée aux secteurs prioritaires Base : 80% Cible : AD ▪ Taux d'inflation Base : ND Cible : AD ▪ Indice de compétitivité de l'économie tchadienne Base : ND Cible : AD 	FMI	
<p><i>Le Gouvernement coordonne le</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parts de dépenses publiques allouées aux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de budgets-programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité des données macro-

<p>développement, mobilise les ressources, les utilise de manière adéquate dans un cadre macroéconomique et financier assaini et intégré dans l'espace régional et sous régional</p>	<p>secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, transport,) Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de ministères prioritaires élaborant des budgets programmes de qualité Base : 2 Cible : 6 ▪ Nombre d'organismes compétents (directions de prévision économique, Institut de statistiques) utilisant un modèle alternatif de cadrage macro-économique Base : 1 Cible : AD ▪ Cadre légal, réglementaire et économique du commerce extérieur amélioré Base : non Cible : OUI ▪ Proportion de ressources de financement du développement mobilisées Base : 0 Cible : 80 	<p>des ministères</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de la Commission économique et financière du Parlement ▪ Lois financières ▪ Rapport des missions FMI et Banque mondiale ▪ Journal officiel ▪ Rapports d'enquêtes ▪ Rapports MICS et EDST ▪ Rapports d'activités (Observatoire de la Pauvreté, Devinfo, Comité de pilotage de la SNRP) <p>Rapport des Tables rondes Rapport PNUD</p>	<p>économiques et sectorielles de base Réformes de la gestion des finances publiques mises en œuvre Loi sur la répartition des revenus pétroliers respectée Capacités et stabilité des ressources humaines dans les ministères impliqués Tenue de la Table ronde globale acceptée par le gouvernement</p>
<p>Les questions de Population et de genre sont davantage prises en compte dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes, des plans et cadres de développement</p>	<p>Rapport UNFPA</p>	<p>Rapport UNFPA</p>	
<p>Le Gouvernement mobilise les ressources en faveur des secteurs sociaux et coordonne le développement grâce à un système complet et fiable de données statistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de ressources mobilisées et allouées aux secteurs sociaux de base Base: ND Cible : AD ▪ Base de données disponibles Base: NON Cible : OUI 	<p>Rapport d'activités INSEED Tableau de bord sur la situation des femmes et des enfants Budget d'Etat Rapports donateurs Rapports d'Etudes Rapport UNICEF</p>	<p>Disponibilité des ressources Volonté politique</p>
<p>2.5 Promotion du secteur privé</p>			
<p>Les partenaires sociaux font la promotion de la paix sociale</p>		<p>BIT</p>	
<p>Les capacités du secteur privé sont renforcées et il tire profit des opportunités offertes par les assistances aux réfugiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume d'assistances aux réfugiés sous-traitées aux entreprises privées Base : ND Cible : AD 	<p>HCR</p>	
<p>2.6 Protection sociale</p>			

<p><i>Les structures gouvernementales et les organisations de la société civile appliquent la législation et les normes internationales du travail notamment en ce qui concerne les pires formes de travail des enfants</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'enfants exerçant les pires formes de travail Base : ND Cible : AD 	<p>Direction des Affaires Sociales et de la Famille, BIT</p>	
<p><i>Les structures gouvernementales et les organisations de la société civile appliquent la législation et les normes internationales de protection des réfugiés, des femmes et des enfants contre toute forme de violence, d'exploitation et de discrimination</i> <i>Les systèmes de protection des réfugiés et de réponse au niveau institutionnel, familial et communautaire réduisent la vulnérabilité des populations à risque</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de femmes réfugiées victimes d'agressions sexuelles Base : ND Cible : AD ▪ Pourcentage d'enfants réfugiés victimes de violations ou de maltraitements Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'enfants réfugiés exerçant les pires formes de travail Base : ND Cible : AD 	<p>HCR</p>	
<p><i>L'environnement social politique et légal garantit la protection des populations vulnérables contre la violence, l'exploitation et la discrimination</i></p>		<p>UNFPA</p>	
<p><i>L'environnement social, politique et légal garantit la protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la discrimination</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'enfants victimes de violations ou de maltraitements Base : ND Cible : AD • Code de protection de l'enfant élaboré et adopté Base: NON Cible : OUI • Document de politique nationale de protection de l'enfant élaboré et adopté Base: NON Cible : OUI • Nombre de structures communautaires de protection mises en place Base: ND Cible : AD • Existence d'un mécanisme de suivi des violations des droits des enfants Base: NON Cible : OUI 	<p>Journal officiel Document de politique nationale Rapport de suivi Rapport d'activités UNICEF</p>	<p>Volonté des intervenants</p>

Cadre de suivi-évaluation		Sources de vérification		Risques et hypothèses
Effet UNDAF 3 : Gestion et sauvegarde des écosystèmes et des ressources naturelles		Indicateurs et bases de référence		
Résultats de l'UNDAF				
<p>Effet UNDAF 3 En 2010 les ressources naturelles et les écosystèmes sont bien gérés</p>	<p>3.1 Gestion des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre institutionnel de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes fonctionnel Base : NON Cible : OUI ▪ Cadre légal et réglementaire de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes mis en place Base : NON Cible : OUI <p>3.2 Sauvegarde des écosystèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion de zones forestières Base : 0.5% Cible : AD ▪ Part du bois dans les sources d'énergie dans le ménage Base : 97% (1999) Cible : AD <p>3.3 Conservation des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Superficies des terres protégées (milliers de km2) Base : 102,9(2001) Cible : AD ▪ Superficies des terres protégées autour des camps des réfugiés Base : ND Cible : AD ▪ Superficies des parcs et réserves (milliers de km2) Base : 113,9 Cible : AD 	<p>Rapport d'activités Journal officiel Rapports d'enquêtes Etudes Direction des Forêts Direction des Parcs et Réserves</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Aléas climatiques ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Ressources disponibles ▪ Stratégies sectorielles pertinentes ▪ Réformes sectorielles mises en oeuvre 	
<p>3.1 Cadre légal de gestion des ressources naturelles <i>La gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement sont régies par des politiques et des lois conformes aux normes internationales de protection de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes formées aux normes internationales de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Base : ND Cible AD 	FAO		
<p><i>Le gouvernement adhère à l'initiative sur la transparence dans l'industrie extractive</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'instruments de gestion transparente dans l'industrie extractive. 	FMI		

<p>Les régions accueillant des réfugiés à 'Est et au Sud du Tchad sont dotées de stratégies et d'instruments de planification et de gestion appropriés</p>	<p>Base :ND Cible OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ existence de stratégies et d'instruments de planification et de gestion des ressources naturelles dans les régions accueillant des réfugiés à 'Est et au Sud <p>Base :ND Cible OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre institutionnel de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes fonctionnel Base : NON Cible : OUI ▪ Cadre légal et réglementaire de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes mis en place Base : NON Cible : OUI 	<p>HCR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'action ▪ Rapport de suivi ▪ Journal officiel ▪ Rapports d'activités PNUD 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement macro-économique contraignant <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Ressources disponibles ▪ Stratégies sectorielles pertinentes ▪ Réformes sectorielles mises en oeuvre
<p>3.2 Sauvegarde des écosystèmes</p>			
<p>Les ménages ont accès à un approvisionnement en énergie domestique économiquement viable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du bois dans les sources d'énergie dans le ménage Base : 97 % (1999) Cible : AD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'action ▪ Rapport de suivi ▪ Journal officiel ▪ Rapports d'activités Banque mondiale 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Aléas climatiques ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Stratégies sectorielles pertinentes ▪ Réformes sectorielles mises en oeuvre
<p>Les communautés et les sociétés privées utilisent des techniques de production et des sources d'énergie favorables à la sauvegarde de l'environnement</p>	<p>FAO</p>	<p>FAO</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Aléas climatiques ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Stratégies sectorielles pertinentes ▪ Réformes sectorielles mises en oeuvre
<p>Les communautés réfugiées et populations hôtes et les sociétés privées sont sensibilisées, informées et formées aux techniques d'économie de l'énergie et de protection des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion de personnes réfugiées utilisant les technologies alternatives pour le bois de chauffage Base : ND Cible : 40% ▪ Proportion de familles réfugiées utilisant des foyers améliorés 	<p>HCR</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Aléas climatiques ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention

	<p>Base : ND Cible 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion de zones forestières dans les zones d'accueil des réfugiés <p>Base : 0.5% Cible : AD</p>		<p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Ressources disponibles ▪ Stratégies sectorielles pertinentes <p>Réformes sectorielles mises en oeuvre</p>
3.3 Conservation des ressources naturelles			
<p><i>60% des populations réfugiées et hôtes sont sensibilisées, informées et formées aux techniques de gestion intégrée des ressources naturelles et les utilisent</i></p>		HCR	

Résultats de l'UNDAF		Risques et hypothèses	
Indicateurs et bases de référence		Sources de vérification	
<h2 style="margin: 0;">Cadre de suivi-évaluation</h2> <h3 style="margin: 0;">Effet UNDAF 4 : Prévention et gestion des crises et catastrophes</h3>			
<p>Effet UNDAF 3 En 2010, les situations de crise et d'urgence sont mieux anticipées et gérées</p>	<p>4.1 Capacités institutionnelles de prévision et gestion des crises</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnalité des mécanismes de prévention des conflits et des catastrophes naturelles Base : NON Cible : OUI ▪ Fonctionnalité des institutions nationales dans la gestion et la prévision des crises et catastrophes. Base : NON Cible : OUI ▪ Existence d'un plan de contingence Base : NON Cible : OUI <p>4.2 Capacités communautaires de prévention et gestion des crises</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de plans sectoriels (santé, agriculture, environnement,...) de gestion des crises, urgences et catastrophes Base : NON Cible : OUI ▪ Existence de plans multisectoriels de préparation et de réponse aux crises, urgences et catastrophes Base : NON Cible : OUI. ▪ Nombre de personnes victimes des épidémies Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de personnes victimes des catastrophes naturelles Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de réfugiés protégés et assistés Base : 200.000 Cible : AD ▪ Proportion de populations d'accueil bénéficiant de l'assistance Base : ND Cible : ... ▪ Nombre de réfugiés rapatriés (personnes déplacées) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité National des Réfugiés ▪ Haut Commissariat National au Déminage ▪ Rapport d'évaluation du CAP et autres appels. ▪ Rapports sur les activités DDR ▪ Gendarmerie et police ▪ Rapports de suivi et évaluation ▪ Rapports d'enquête ▪ Associations de Défense des Droits de l'Homme. <p>4.2 Capacités communautaires de prévention et gestion des crises</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre institutionnel et réglementaire inhibiteur. ▪ Environnement macro-économique contraignant ▪ Inaccessibilité des zones d'intervention <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte politique favorable ▪ Ressources disponibles

	<p>Base : 13.000 (1999); 9045(2002) Cible : AD</p> <p>4.3 Pacification et sécurisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité des mines détruites Base : 1086(2001) Cible : AD ▪ Nombre de victimes de mines Base : 236(1999-2001) Cible : AD ▪ Nombre de victimes de conflits agriculteurs-éleveurs: ▪ Nombre de victimes de conflits interethniques: ▪ Hauteur des ressources mobilisées pour l'assistance aux populations réfugiées, déplacées, d'accueil et autres victimes de catastrophes Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'ex-combattants démobilisés et réinsérés Base : 0 Cible : AD ▪ Nombre de personnes affectées par les conflits intercommunautaires Base : ND Cible : AD ▪ Quantité d'armes légères ramassées Base : ND Cible : AD 		
<p>4.1 Capacités institutionnelles de prévision et gestion des crises</p> <p><i>Les institutions nationales étatiques et non étatiques anticipent et répondent de manière adéquate aux situations de crise et d'urgence dans le secteur du développement rural</i></p>	<p>▪ Existence de plans sectoriels de gestion des crises, urgences et catastrophes dans le secteur du développement rural Base : NON Cible : OUI</p> <p>▪ Nombre de personnes victimes des catastrophes naturelles Base : ND Cible : AD</p>	FAO	
<p><i>Les institutions nationales étatiques et non étatiques anticipent et répondent de manière adéquate aux situations de crise et d'urgence entraînant des flux de réfugiés et de déplacés</i></p>	<p>▪ Existence d'un plan de contingence Base : NON Cible : OUI</p> <p>▪ Nombre de réfugiés protégés et assistés Base : 200.000 Cible : AD</p> <p>▪ Proportion de populations d'accueil bénéficiant de l'assistance Base : ND Cible :</p>	HCR	

<p><i>Le gouvernement et la société civile développent et appliquent un plan de préparation et de réponse aux catastrophes et urgences sanitaires de façon efficace et coordonnée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de plans sectoriels de gestion des crises, urgences et catastrophes dans le domaine sanitaire Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de personnes victimes des épidémies Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de personnes réfugiées assistées par âge, par sexe. Base : 232 000 ▪ Quantités de vivres distribuées aux populations réfugiées; Base : ND Cible : 34 230 tonnes par an 	<p>OMS</p>	
<p><i>Ressources adéquates disponibles pour répondre aux besoins alimentaires de réfugiés, pour maintenir à un niveau acceptable, le taux de malnutrition au sein de la population réfugiée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan national de prévention des catastrophes naturelles approuvé Base : NON Cible : OUI ▪ Système d'alerte précoce disponible ; Base : NON Cible : OUI ▪ Dispositif de coordination humanitaire en place ; Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de personnes victimes des situations de crise et d'urgence Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport d'activités de la Coordination humanitaire Plan d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité des camps de réfugiés ; ▪ Ruptures dans le pipeline ; ▪ Développement des maladies diverses ; ▪ Assistance inadéquate des autres services d'assistance (eau, hygiène, etc.) <p>Ressources disponibles</p>
<p><i>Le Gouvernement dispose de mécanismes appropriés de prévention et de gestion des conflits et des situations de crise et d'urgence</i> PNUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de mécanisme de prévention opérationnelle Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de Plan de préparation et de réponse à l'urgence élaboré Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de cadres du ministère de la santé formés sur la prise en charge des secours d'urgence Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport d'activités UNICEF</p>	<p>Disponibilité des ressources</p>
<p>4.2 Capacités communautaires de prévention et gestion des crises <i>Les communautés participent aux actions de prévention de prévention contre les attaques des criquets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de communautés formés aux techniques de prévention contre les attaques de criquets Base : ND Cible : AD 	<p>Banque mondiale</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant de dégâts occasionnés par les attaques de crickets Base : ND Cible : AD 		
<p><i>Les dispositifs institutionnels de prévention sont mis en place au niveau local/communautaire tant chez les réfugiés que dans les populations hôtes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de dispositifs institutionnels de prévention de conflits auprès des populations réfugiées Base : NON Cible : OUI ▪ Existence de dispositifs institutionnels de prévention de conflits auprès des populations hôtes. Base : OUI Cible : NON ▪ Nombre de personnes formées aux techniques de prévention dans les populations réfugiées et hôtes Base : ND Cible : AD 	HCR	
4.3 Pacification et sécurisation			
<p><i>Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (ententes inter communautaires, déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'ex-combattants démobilisés et réinsérés Base : 0 Cible : AD 	Banque mondiale	
<p><i>Les conflits inter communautaires sont atténués notamment entre les réfugiés et les populations hôtes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de conflits inter-communautaires Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de réfugiés rapatriés (personnes déplacées) Base : 13.000 (1999); 9045(2002) Cible : AD 	HCR	
<p><i>Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (ententes inter communautaires, déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de conflits inter-communautaires Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de pers Base : ND Cible : AD ▪ Quantité des mines détruites Base : 1086(2001) Cible : AD ▪ Nombre de victimes de mines Base : 236(1999-2001) Cible : AD ▪ Nombre d'ex-combattants démobilisés et réinsérés Base : 0 Cible : AD ▪ Quantité d'armes légères ramassées Base : ND Cible : AD 	Rapports d'enquêtes Rapport de suivi des activités de déminage Rapport d'activités (Comité national e réinsertion, Comité interministériel de lutte contre la prolifération des armes légères) Rapport des sessions parlementaires Journal officiel Rapport de suivi PNUD	.Sécurité dans les zones de déminage

<p>. Les conditions de paix et de sécurité sont améliorées (conflits inter communautaires, déminage, démobilisation, réinsertion, récupération des armes légères</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité des mines détruites Base : 1086(2001) Cible : AD ▪ Existence d'un Plan d'action sur l'éducation aux dangers des mines mis en œuvre Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de personnes sensibilisées aux les dangers des mines Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de victimes de mines Base : 236(1999-2001) Cible : AD 	<p>Rapport d'activités Rapport Haut commissariat au déminage UNICEF</p>	<p>Hypothèse : sécurité dans les zones minées maintenue</p>
--	---	--	---

Cadre de suivi-évaluation Effet UNDAF 5 : Lutte contre le VIH/SIDA			
Résultats de l'UNDAF	Indicateurs et bases de référence	Risques et hypothèses	
<p>Effet UNDAF 5 En 2010, la prévalence du VIH/SIDA est stabilisée à 4,8%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séro prévalence du VIH dans les groupes de population de moins de 24 ans couverts par les interventions Base : 4,8% (2005) Cible : >/=4,8% ▪ Espérance de vie et qualité de vie des PVVIH ayant bénéficié de la prise en charge globale Base : ND Cible : Augmentée de 40% au moins ▪ Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant Base : 35% (2005) Cible : Moins de 20% ▪ % d'orphelins et enfants vulnérables du VIH/SIDA scolarisés et socialement intégrés Base : ND Cible : 10% par an <p>5.1 Réponse nationale contre le VIH/SIDA est coordonnée et efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une autorité/instance nationale avec un large mandat multisectoriel Base : 0 Cible : 1 ▪ Nombre de structures de coordination nationale et régionales opérationnelles Base : 0 Cible : 18 ▪ Nombre d'organisations de la société civile opérationnelle (Privé, ONG et Confessions Base : 0 Cible : 15 ▪ Nombre de plans d'action mis en œuvre selon le Cadre stratégique national au niveau national et régional Base : 0 Cible : 30 ▪ Existence d'un cadre national unique de suivi et d'évaluation des interventions Base : 0 Cible : 1 	<p>Séro surveillance Sentinelle Enquêtes Transversales Au démarrage et à la fin des cinq ans Enquêtes Au démarrage et à la fin des cinq ans Séro surveillance Sentinelle Enquêtes Transversales Au démarrage et à la fin des cinq ans Etudes Au démarrage et à la fin des cinq ans Textes pris - vérification annuelle Textes pris - vérification annuelle Rapports annuels, revue et évaluation externe Vérification bisannuelle Rapports annuels, revue et évaluation externe Vérification bisannuelle Document – Vérification bisannuelle Rapports annuels, revue et évaluation externe Vérification bisannuelle Rapports annuels, revue et évaluation externe Vérification bisannuelle</p>	<p>Ressources insuffisantes mobilisées pour la mise en œuvre du plan</p> <p>Faible performance des interventions</p> <p>Hypothèse Les Agences mettent en œuvre les projets d'appui selon des normes de qualité et de couverture adéquates Non prise en compte des facteurs de vulnérabilité dans les programmes de développement (armée, travaux publics et transport, justice, code de la famille, ...)</p> <p>Persistence d'un contexte socioculturel et religieux défavorable aux programmes de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et sociale • Fréquence et ampleur des urgences humanitaires et naturelles <p>Hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté et engagement politique pour la mise en place d'un programme national de lutte contre le VIH/SIDA performant <p>Faibles accès aux programmes non soutenus (CDV, Sécurité du sang..)</p> <p>Hypothèse : Approche innovatrice en matière de Communication pour le changement de comportement</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un système d'information sur la réponse nationale au VIH/SIDA opérationnel Base : 0 Cible : 1 ▪ Montant des fonds alloués à la lutte contre le VIH/SIDA (Gouvernement, SNU, Autres partenaires) Base : ND Cible : Augmentation de 20% par an <p>5.2 Les groupes vulnérables prioritaires ont accès aux programmes de prévention et de la réduction de la vulnérabilité au VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ % de groupes vulnérables prioritaires couverts par les projets de prévention soutenus par les Agences du SNU Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de points de vente de préservatifs Base : ND Cible : AD ▪ % de femmes bénéficiaires de la PTME Base : ND Cible : AD ▪ % de patients IST (Hommes, Femmes, Femmes enceintes) Base : ND Cible : AD ▪ % de poches de sang transfusées seront les normes recommandées Base : ND Cible : AD ▪ % de patients IST (hommes et femmes) conseillés et traités selon les normes nationales Base : ND Cible : AD ▪ % de groupes vulnérables prioritaires bénéficiaires des projets de réduction de la vulnérabilité (Femmes, PVVIH, OEV) Base : ND Cible : AD ▪ % d'organisations de la société civile dont les capacités ont été renforcées pour la prévention et la réduction de la vulnérabilité. Base : ND Cible : AD <p>.3. Les personnes infectées et affectées ont accès aux services de prise en charge globale (psycho-sociale et médicale, soutien socio-économique, spirituel et protection juridique)</p>		
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de PVVIH prises en charge selon les normes dans les formations sanitaires (Hommes, Femmes et Enfants) Base : ND Cible : AD ▪ % de PVVIH prises en charge selon les normes dans les communautés (ONG/Associations/confessions) (Hommes, Femmes et Enfants) Base : ND Cible : AD ▪ % de PVVIH bénéficiaires de soutien nutritionnel et alimentaire (Hommes, Femmes et Enfants) Base : ND Cible : AD ▪ % de PVVIH bénéficiant de soutien socio économique (Hommes, Femmes et Enfants) Base : ND Cible : AD ▪ % d'Orphelins et Enfants vulnérables du SIDA fréquentant l'école Base : ND Cible : AD ▪ % de PVVIH non stigmatisés et non discriminés Base : ND Cible : AD 		
Réponse nationale			
<p><i>Dans les secteurs, les départements et au sein de la société civile :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée</i> ▪ <i>la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil National de lutte contre le VIH/SIDA fonctionnel Base : 0 Cible : 1 ▪ Secrétariat Exécutif du CNLS opérationnel Base : 0 Cible : 1 ▪ Nombre Secrétariats exécutifs régionaux opérationnels Base : 0 Cible : 18 ▪ Nombre de comités SIDA des ministères opérationnels Base : 7 Cible : 13 ▪ Système de surveillance épidémiologique et comportemental opérationnel Base : 0 Cible 1 ▪ Cadre de suivi et évaluation disponible et appliqué Base : 0 Cible 1 ▪ Procédure de gestion décentralisée de fonds adoptée et appliquée Base : 0 Cible 1 	<p>Texte pris, rapport d'activités – Vérification annuelle</p> <p>Rapports périodiques</p> <p>Vérification bisannuelle</p> <p>Document – Vérification bisannuelle</p> <p>Document, rapports – vérification annuelle</p> <p>Banque Mondiale</p>	<p>Insuffisance de ressources humaines</p> <p>Très grande mobilité du personnel des secteurs</p> <p>Environnement socio-économique défavorable (crise énergétique chronique, insécurité sur les axes routiers, salaires insuffisants et irrégulièrement payés)</p> <p>Hypothèse Performance du système administratif et politique de décentralisation appliquée</p>

<p><i>En milieu de travail</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée ▪ la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures de lutte contre le VIH/SIDA opérationnels en milieu du travail (Patronat, Syndicat, Entreprise, Ministère) Base : ND Cible 15 ▪ Nombre de comités de santé assurant la vulgarisation des recueils de bonnes pratiques du BIT Base : 0 Cible : 15 	<p>Texte pris, rapport d'activités – Vérification annuelle</p> <p>Rapports annuels BIT</p>	<p>Insuffisance de ressources humaines</p> <p>Très grande mobilité du personnel des secteurs</p> <p>Environnement socio-économique défavorable (crise énergétique chronique, insécurité sur les axes routiers, salaires insuffisants et irrégulièrement payés)</p> <p>Hypothèse Performance du système administratif et politique de décentralisation appliquée</p>
<p><i>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée dans le secteur rural (Agriculture, Elevage, pêche, Eau et Environnement)</i></p> <p>FAO</p>	<p>Nombre de comités SIDA opérationnels dans le secteur rural Base : 0 Cible : 4</p>	<p>Texte pris, rapport d'activités – Vérification annuelle</p>	<p>Insuffisance de ressources humaines</p> <p>Très grande mobilité du personnel des secteurs</p> <p>Environnement socio-économique défavorable (crise énergétique chronique, insécurité sur les axes routiers, salaires insuffisants et irrégulièrement payés)</p> <p>Hypothèse Performance du système administratif et politique de décentralisation appliquée</p>
<p><i>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée dans les zones de réfugiés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est du Tchad ▪ Sud du Tchad <p><i>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées en faveur des réfugiés et des populations locales.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un Plan commun de lutte contre le VIH/SIDA en faveur des réfugiés et des populations locales Base : Non Cible : Oui ▪ Mécanisme de coordination inter agence pour la lutte contre le VIH/SIDA opérationnel Base : 1 Cible : 1 ▪ Nombre de camps de réfugiés couverts par des Activités de lutte contre le VIH/SIDA Base : 1 Cible : 14 ▪ Nombre de Sous-préfectures couvertes par les activités de lutte contre le VIH/SIDA Base : 0 Cible : 8 ▪ Nombre de Micro plans élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document – vérification annuelle ▪ Rapport d'activités HCR 	<p>Insuffisance de ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Très grande mobilité du personnel des secteurs ▪ Environnement socio-économique défavorable (crise énergétique chronique, insécurité sur les axes routiers, salaires insuffisants et irrégulièrement payés) <p>Hypothèse Performance du système administratif et politique de décentralisation appliquée</p>

	<p>Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de camps et de sous-préfectures autour des camps mettant en œuvre des micro-plans Base : ND Cible : 14 ; AD Existence d'un Plan commun de lutte contre le VIH/SIDA en faveur des réfugiés et des populations locales Base : non Cible : oui 		
<p>Dans le ministère et le secteur de la santé la lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée</p> <ul style="list-style-type: none"> la visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées 	<ul style="list-style-type: none"> Comité VIH/SIDA du Min de la Santé Publique (MSP) opérationnel Base : 0 Cible : 1 Nombre de directions du MSP ayant intégré la composante VIH/SIDA Base : 3 Cible : 12 Système de notification et de surveillance le la DSIS du MSP prenant en compte le VIH/SIDA Base : 0 Cible : 1 	<p>Rapport d'activités – Vérification annuelle</p> <p>Texte pris, rapport d'activités – Vérification annuelle</p> <p>Rapports périodiques Vérification bisannuelle</p> <p>OMS</p>	
<p>La lutte contre le VIH/SIDA est multisectorielle et décentralisée</p> <p>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre structures régionales de coordination opérationnelles (Lac et Logone Oriental) Base : 0 Cible : 2 Nombre de forum de partenariat mis en œuvre Base : 0 Cible : 5 Existence d'un Volet VIH/SIDA du CAP Base : 1 Cible : 1 Existence d'un plan conjoint du SNU Base : 0 Cible : 1 Existence d'un Cadre stratégique national adopté et financé Base : 0 Cible : 1 Volet VIH/SIDA du Document National de Réduction de la Pauvreté actualisé Base : 0 Cible : 1 	<p>Rapport d'activités – Vérification annuelle</p> <p>Document – vérification annuelle – vérification bisannuelle</p> <p>ONUSIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de ressources humaines Très grande mobilité du personnel des secteurs Environnement socio-économique défavorable (crise énergétique chronique, insécurité sur les axes routiers, salaires insuffisants et irrégulièrement payés) <p>Hypothèse Performance du système administratif et politique de décentralisation appliquée</p>
<p>En 2010, la réponse nationale est plus visible mieux coordonnée et décentralisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures de coordination opérationnelle dans le Mayo Kebbi Oriental et le Mandoul Oriental Base : 0 Cible : 2 Existence d'un système d'information sur le VIH/SIDA opérationnel Base : 0 Cible : 1 	<p>Rapport – vérification annuelle</p> <p>PNUD</p>	<p>Ressources disponibles</p>
<p>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et les ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une Politique et du cadre stratégique national de lutte contre le 	<p>Document – vérification annuelle</p> <p>UNFFPA</p>	

mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées	VIH/SIDA en faveur des jeunes et des adolescents Base : 0 Cible : 1	Rapport d'activités UNICEF	Existence des politiques appropriées et ressources
<p>La lutte contre le VIH/SIDA est multiseCTORielle, décentralisée et mieux coordonnée à tous les niveaux</p> <p>La visibilité de la réponse nationale au VIH/SIDA est améliorée et es ressources mobilisées sont mieux ciblées et mieux gérées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'OSC formés Base : 0 Cible : AD 		
5.2 Accessibilité aux services de prévention et de réduction de la vulnérabilité			
<p>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité transfusionnelle, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ;</p> <p>Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en oeuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur du personnel des ministères chefs de files Base : ND ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur des groupes ayant des comportements à risque Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur des confessions religieuses Base : ND Cible : AD ▪ Quantité de préservatifs distribués/vendus dans la capitale et dans les différentes régions Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'ONG féminines impliquées dans les projets de prévention Base : ND Cible : AD 	Rapports de suivi Rapports d'activités Banque Mondiale	
<p>Le personnel des entreprises et des autres milieux de travail a accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur du personnel des entreprises et des autres milieux de travail Base : ND Cible : AD 	Rapports d'activités BIT	Ressources disponibles
<p>Le personnel des Ministères du secteur du Développement rural (Agriculture, Eaux et Environnement, Elevage et Pêche) ainsi que la population rurale ont accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur du personnel des ministères du secteur rural Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre dans le secteur rural (agriculture, pêche, élevage eau et environnement) Base : ND Cible : AD 	FAO	
<p>Les populations réfugiées et particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (centre de dépistage et de conseils, préservatifs, traitement des IST</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur des réfugiés et du personnel humanitaire Base : 0 Cible : 14 	Rapports de suivi Rapports d'activités HCR	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 % des groupes vulnérables chez les réfugiés et populations hôtes adoptent un comportement à moindre risque ; ils utilisent des préservatifs ▪ 2 associations/ONG locales de lutte contre le VIH SIDA et 6 ONG Internationales participent activement à la lutte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur des populations hôtes des zones de réfugiés Base : 0 Cible : 14 ▪ Nombre de services médicaux des camps qui appliquent les précautions universelles d'hygiène et de protection Base : ND Cible : AD 		
<p>Le personnel du ministère de la Santé et de tout le secteur de la santé ainsi que la population ciblée ont accès à des services adéquats de prévention contre le VIH et les IST</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur d du personnel du ministère de la Santé et de tout le secteur de la santé Base ND Cible : ND ▪ Nombre de projets/plans d'action mis en oeuvre en faveur des populations ciblées des zones de concentration Base : ND Cible : ND ▪ Existence de la Politique nationale de sécurité transfusionnelle Base :NON Cible OUI ▪ Existence de la Stratégie nationale de prise en charge des IST à tous les niveaux Base :NON Cible OUI 	<p>Rapports de suivi Rapports d'activités OMS</p>	
<p>Les groupements féminins et les communautés villageoises ont accès aux services de prévention contre le VIH/SIDA dans les zones d'intervention (Mayo Kebbi Ouest et Mandoul Oriental)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet VIH/SIDA mis en oeuvre dans tous les projets d'appui du PNUD (groupements féminins, unités de production, coopératives) ▪ Conversations communautaires opérationnelles dans 7 sites (10 communautés par site) dans le Mayo Kebbi Ouest et dans 5 sites (10 communautés par site) dans le Mandoul Oriental et plan d'action des communautés mis en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de propagation du VIH/SIDA dans les zones ciblées Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de projets PNUD mettant en oeuvre un volet VIH/SIDA Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de sites de 10 communautés participant aux conversations communautaires Base : ND Cible 7 dans le Mayo Kebbi ; 5 dans le Mandoul Oriental ▪ Plan d'action des communautés mis en oeuvre Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de projets mis en oeuvre en faveur des femmes en zones rurales Base : ND Cible : AD 	<p>Rapports d'enquêtes Rapport de suivi et d'évaluation Etude sur la discrimination PNUD</p>	
<p>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de CFRP du ministère de l'Agriculture mettant en oeuvre un programme éducatif pour les femmes. 	<p>Rapport de suivi/supervision UNFPA</p>	<p>Ressources disponibles</p>

<p><i>transfusionnelle, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ; Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en oeuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</i></p>	<p>Base : ND Cible : AD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de kits de prévention du VIH distribués et utilisés dans les camps de réfugiés Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de services sont opérationnels pour la prise en charge des IST dans les CPN Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de Services de Santé de la Reproduction des adolescents et des jeunes opérationnels Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de structures où les Services de Santé de la Reproduction des adolescents et des jeunes sont opérationnels Base : ND Cible : 18;maisons de cultures 4 de cliniques ; 2 CIOJ de l'ASTBEF ; /4 centres sociaux ; 8 centres d'hygiène sociale ; centres de santé de garnisons et des camps militaires ▪ Nombre de CFPR du Ministère de l'Agriculture abritant le Programme éducatif pour les femmes Base : ND Cible : 32 ▪ Nombre de camps et d'hôpitaux de l'Est du pays touchés par la distribution de Kits de prévention du VIH Base : ND Cible : 12 camps, 7 hôpitaux ▪ Nombre de personnes bénéficiant de la prise en charge des IST dans les consultations gynécologiques aux localités ciblées Base : ND Cible : AD 		
<p><i>Les populations particulièrement les groupes vulnérables accèdent aux services adéquats de prévention (dépistage et conseils, sécurité transfusionnelle, post exposition, PTME, préservatifs, traitement des IST) ; Les programmes de réduction de la vulnérabilité en faveur des groupes prioritaires mis en oeuvre (plaidoyer, renforcement des capacités, AGR, activités associatives)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ - Nombre de CDV (conseil et dépistage volontaire) fonctionnel ▪ - Nombre de centres de traitement des IST fonctionnels ▪ - Nombre de centres PTME mis en place ▪ - Nombre de clubs jeunes anti-sida mis en place ▪ - Politiques et stratégie de réduction de vulnérabilité élaboré et mis en place <p>Bases : 28 ; AD ; 0 ; 4</p>		<p>Rapport de suivi/supervision UNICEF</p>

5.3 Accessibilité aux services de prise en charge			
<p><i>Les malades du VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge psychosociale, médicale et communautaire</i></p> <p><i>Les personnes infectées et affectées (PVIH, OEV, veuves, femmes enceintes) bénéficient d'un soutien socio-économique</i></p> <p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de services médicaux assurant la prise en charge des PVIH selon les normes au niveau national et régional Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'associations, de groupes confessionnels et d'ONG assurant la prise en charge des PVIH selon les normes nationales Base : ND Cible : AD ▪ Nombre d'associations de PVIH opérationnelles Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de centres APMS opérationnels pour le soutien aux PVIH Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de centres sociaux opérationnels pour le soutien aux PVIH Base : ND Cible : AD ▪ % de projets ayant intégré une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVIH Base : 5% Cible : 90% ▪ Existence d'une Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée Base : 0 Cible 1 	<p>Rapports d'enquêtes</p> <p>Rapport de suivi et d'évaluation</p> <p>Etude sur la discrimination</p> <p>Etudes, Rapport annuel</p> <p>Vérification bisannuelle Texte Vérification bisannuelle</p> <p>Banque Mondiale</p>	<p>Mortalité élevée parmi les membres des Associations de PVIH</p> <p>Texte non-conforme aux recommandations internationales en matière la matière.</p> <p>Hypothèse :</p> <p>Parlementaires mieux sensibilisés sur le besoin d'avoir un texte</p>
<p><i>Les séropositifs bénéficient d'une protection contre l'exclusion en milieu de travail</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de projets ayant intégré une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVIH Base : 5% Cible : 90% ▪ Existence d'une Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée Base : 0 Cible 1 	<p>Etude sur la discrimination</p> <p>Etudes, Rapport annuel</p> <p>Vérification bisannuelle Texte Vérification bisannuelle</p> <p>BIT</p>	<p>Mortalité élevée parmi les membres des Associations de PVIH</p> <p>Texte non-conforme aux recommandations internationales en matière la matière.</p> <p>Hypothèse :</p> <p>Parlementaires mieux sensibilisés sur le besoin d'avoir un texte</p>
<p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués dans les ministères du développement rural et dans le milieu rural en général</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de projets ayant intégré une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVIH Base : 5% Cible : 90% ▪ Existence d'une Loi sur les droits et devoirs des PVIH adopté et appliquée Base : 0 Cible 1 	<p>Etude sur la discrimination</p> <p>Etudes, Rapport annuel</p> <p>Vérification bisannuelle Texte Vérification bisannuelle</p> <p>FAO</p>	<p>Mortalité élevée parmi les membres des Associations de PVIH</p> <p>Texte non-conforme aux recommandations internationales en matière la matière.</p> <p>Hypothèse :</p> <p>Parlementaires mieux sensibilisés sur le besoin d'avoir un texte</p>
<p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les camps des réfugiés et les zones d'accueil de ceux-ci.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de projets ayant intégré une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVIH Base : 5% Cible : 90% 	<p>Etude sur la discrimination</p> <p>Etudes, Rapport annuel</p> <p>Vérification bisannuelle Texte Vérification bisannuelle</p>	<p>Mortalité élevée parmi les membres des Associations de PVIH</p> <p>Texte non-conforme aux recommandations internationales en matière la matière.</p>

<p>Les malades du VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge psychosociale, médicale et communautaire</p> <p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués dans les zones d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une Loi sur les droits et devoirs des PVVIH adopté et appliquée Base : 0 Cible 1 ▪ Existence d'un document de stratégie de prise en charge des PVVIH Base : NON Cible : OUI ▪ Nombre de professionnels de la santé formés pour la prise en charge des malades du SIDA. Base : ND Cible : AD ▪ Existence d'un Protocole harmonisé de prise en charge et de notification des cas de SIDA dans les camps de Réfugiés et des districts sanitaires. Base : NON Cible : OUI ▪ % de projets ayant intégré une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVVIH Base : 5% Cible : 90% ▪ Existence d'une Loi sur les droits et devoirs des PVVIH adopté et appliquée Base : 0 Cible 1 	<p>HCR</p> <p>Etudes, Rapport annuel Vérification bisannuelle Texte Vérification bisannuelle OMS</p>	<p>Hypothèse : Parlementaires mieux sensibilisés sur le besoin d'avoir un texte</p> <p>Mortalité élevée parmi les membres des Associations de PVVIH</p> <p>Texte non-conforme aux recommandations internationales en matière la matière.</p> <p>Hypothèse : Parlementaires mieux sensibilisés sur le besoin d'avoir un texte</p>
<p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination du Réseau de PVVIH opérationnelle Base : 20% Cible : 90% ▪ Nombre d'associations de PVVIH opérationnelles dans les régions Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport Vérification annuelle Etudes Vérification annuelle ONUSIDA</p>	
<p>Mille personnes infectées / affectées par le VIH/SIDA par an, accèdent aux services de prise en charge globale et d'appui socio économique</p> <p>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténués</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes infectées et affectées (PVVIH, OEY, veuves, femmes enceintes) bénéficiant d'un soutien socio-économique Base : ND Cible : 1000 ▪ Quantité de vivre distribuées aux PVVIH Base : ND Cible : 800 T ▪ Coordination du Réseau de PVVIH opérationnelle Base : 20% Cible : 90% ▪ Nombre d'associations de PVVIH opérationnelles dans les régions Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport Vérification annuelle Etudes Vérification annuelle PAM</p>	
<p>Le déni, la discrimination et la stigmatisation des personnes infectées et affectées sont réduits dans le Mandoul Oriental et le Mayo Kebbi Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination du Réseau de PVVIH opérationnelle Base : 20% Cible : 90% ▪ Nombre d'associations de PVVIH opérationnelles dans les régions 	<p>Rapport Vérification annuelle Etudes Vérification annuelle PNUD</p>	

<p><i>Les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA ont accès aux services de prise en charge globale (psychosociale, médicale, communautaire, spirituelle, et soutien socio-économique et juridique)</i></p> <p><i>Le déni du SIDA, la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées sont atténuées dans les zones d'intervention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Base : ND Cible : AD ▪ Coordination du Réseau de PVVIH opérationnelle ▪ Base : 20% Cible : 90% ▪ Nombre d'associations de PVVIH opérationnelles dans les régions ▪ Base : ND Cible : AD ▪ Loi sur les droits et devoirs des PVVIH adopté et appliquée ▪ Base : ND Cible : AD ▪ Nombre de programmes mis en œuvre avec une composante lutte contre la discrimination et la stigmatisation ▪ Base : ND Cible : AD 	<p>Rapport Vérification annuelle</p> <p>Etudes Vérification annuelle</p> <p>Les services de SR (y compris le VIH/SIDA) des jeunes et adolescents disponibles, accessibles et utilisés dans 18 maisons de culture, 4 cliniques et 2 CIOU de l'ASTBEF. 4 centres sociaux, 8 CH scolaires et 32 CFPR</p> <p>UNFPA</p>	
--	---	---	--

Calendrier de suivi et évaluation du cycle de programme

Calendrier de suivi-évaluation pour le cycle de programme						
		2006	2007	2008	2009	2010
Activités de Suivi Evaluation de l'Equipe de pays	Etudes/Enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête/analyse pour déterminer les données de base (UNICEF) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO, PNUD, UNFPA, UNICEF) ▪ Etude sur l'impact des réfugiés sur l'écosystème et les ressources naturelles est effectuée et les recommandations (HCR) ▪ Evaluation des besoins essentiels des populations réfugiées, déplacées, d'accueil et autres victimes de catastrophes sont identifiés (FAO, HCR) ▪ Appui au Système national d'information sur le Sida (PNUD) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête sur l'exploitation et les abus sexuels sur les enfants (UNICEF) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO, PNUD, UNFPA, UNICEF) ▪ Appui au Système national d'information sur le Sida (PNUD) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO, PNUD, UNFPA, UNICEF) ▪ Appui au Système national d'information sur le Sida (PNUD) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MICS, actualisation des indicateurs de suivi de la situation des enfants et des femmes (UNICEF) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO, PNUD, UNFPA, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO, PNUD, UNFPA, UNICEF)
	Systèmes de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de DevInfo ▪ Renforcement des systèmes de suivi des ministères impliqués dans la mise en oeuvre du programme (UNICEF) ▪ Appui aux mécanismes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de DevInfo ▪ Renforcement des systèmes de suivi des ministères impliqués dans la mise en oeuvre du programme (UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de DevInfo ▪ Renforcement des systèmes de suivi des ministères impliqués dans la mise en oeuvre du programme (UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de DevInfo ▪ Renforcement des systèmes de suivi des ministères impliqués dans la mise en oeuvre du programme (UNICEF) ▪ Appui aux mécanismes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de DevInfo ▪ Renforcement des systèmes de suivi des ministères impliqués dans la mise en oeuvre du programme (UNICEF) ▪ Appui aux mécanismes

		<p>de suivi et évaluation de la SNRP (PNUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion d'un système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps (HCR) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO,PNUD, UNFPA,UNICEF) ▪ Appui au Système de surveillance épidémiologique et comportementale sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Renforcement du Système national de suivi évaluation sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Appui au mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible :(FAO) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux mécanismes de suivi et évaluation de la SNRP (PNUD) ▪ Gestion d'un système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps (HCR) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO,PNUD, UNFPA,UNICEF) ▪ Appui au Système de surveillance épidémiologique et comportementale sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Renforcement du Système national de suivi évaluation sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Appui au mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible :(FAO) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux mécanismes de suivi et évaluation de la SNRP (PNUD) ▪ Gestion d'un système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps (HCR) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO,PNUD, UNFPA,UNICEF) ▪ Appui au Système de surveillance épidémiologique et comportementale sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Renforcement du Système national de suivi évaluation sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Appui au mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible :(FAO) 	<p>de suivi et évaluation de la SNRP (PNUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion d'un système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps (HCR) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO,PNUD, UNFPA,UNICEF) ▪ Appui au Système de surveillance épidémiologique et comportementale sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Renforcement du Système national de suivi évaluation sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Appui au mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible :(FAO) 	<p>de suivi et évaluation de la SNRP (PNUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion d'un système de monitoring /suivi sur une approche inter sectorielle (sociale, économique, santé, hygiène) dans les camps (HCR) ▪ Appui au système national de production des statistiques (FAO,PNUD, UNFPA,UNICEF) ▪ Appui au Système de surveillance épidémiologique et comportementale sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Renforcement du Système national de suivi évaluation sur le VIH/SIDA (Banque mondiale) ▪ Appui au mécanisme de suivi et évaluation de gestion des ressources naturelles est disponible :(FAO)
	Evaluation		Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF	Evaluation finale de l'UNDAF		
	Revues	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue annuelle de l'UNDAF ▪ Revue annuelle des Programmes pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue annuelle de l'UNDAF ▪ Revue annuelle des Programmes pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue conjointe à mi-parcours de l'UNDAF ▪ Revue conjointe à mi-parcours des Programmes pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue annuelle de l'UNDAF ▪ Revue annuelle des Programmes pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue finale de l'UNDAF ▪ Revue du Cadre de S&E ▪ Revue du Calendrier de S&E

Références de planification								
Jalons de l'évaluation de l'UNDAF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à la revue annuelle de l'UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à la revue annuelle de l'UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF ▪ Procéder à la revue à mi-parcours des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à la revue annuelle de l'UNDAF ▪ Procéder à la revue conjointe à mi-parcours des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir la Réunion des choix stratégiques de l'UNDAF ▪ Faire l'évaluation finale de l'UNDAF 			
	Renforcement des capacités de Suivi et Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation en gestion axée sur les résultats ▪ Formation en suivi communautaire ▪ Formation en suivi et évaluation en situation d'urgence ▪ Formation en matière de plaidoyer, de mobilisation sociale, de responsabilisation en utilisant l'information fournie par les études, enquêtes, DevInfo, les actualisations du CCA, les rapports de suivi des OMD, de la SNRP, du DHD, ainsi que les revues des Programmes pays, etc 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des fonctionnaires en S&E ▪ Formation en DevInfo ▪ Formation en matière de plaidoyer, de mobilisation sociale, de responsabilisation en utilisant l'information fournie par les études, enquêtes, DevInfo, les actualisations du CCA, les rapports de suivi des OMD, de la SNRP, du DHD, ainsi que les revues des Programmes pays, etc 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de renforcement des capacités basées sur les besoins identifiés lors des revues et de l'évaluation de l'UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de renforcement des capacités basées sur les besoins identifiés lors des revues de l'UNDAF et l'évaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de renforcement des capacités basées sur les besoins dans l'UNDAF 		
Utilisation de l'information		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport annuel du Coordonnateur résident ▪ Rapport sur les OMD ▪ Rapport d'évaluation de la SNRP ▪ Révision de la SNRP ▪ Suivi et évaluation des performances dans la mise en œuvre du Programme macro-économique de moyen terme (2005-2007) soutenu par la FPRC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue annuelle de l'UNDAF à incorporer dans le rapport annuel du Coordonnateur ▪ Rapport sur les OMD ▪ Rapport d'évaluation de la SNRP ▪ Evaluation finale du Programme macro-économique de moyen terme (2005-2007) soutenu par la FPRC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue à mi-parcours de l'UNDAF à incorporer dans le rapport annuel du Coordonnateur ▪ Rapport sur les OMD ▪ Rapport d'évaluation de la SNRP ▪ Le suivi et évaluation des performances dans la mise en œuvre du nouveau Programme macro-économique de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue annuelle de l'UNDAF à incorporer dans le rapport annuel du Coordonnateur ▪ Rapport sur les OMD ▪ Rapport d'évaluation de la SNRP ▪ Le suivi et évaluation des performances dans la mise en œuvre du nouveau Programme macro-économique de moyen terme soutenu 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation finale de l'UNDAF à exploiter pour affiner la matrice des résultats de l'UNDAF, le cadre et le plan de S& ▪ Evaluation finale de l'UNDAF à incorporer dans le rapport annuel du Coordonnateur 		

			moyen terme soutenu par la FPRC	par la FPRC	nouveau Programme macro-économique de moyen terme soutenu par la FPRC
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evénements spéciaux
Activités des partenaires		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5ème Table ronde des partenaires ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de supervision du programme macro-économique à moyen terme ;